



Le Sénat

Rapport d'activités

2011

Le Sénat

Rapport d'activités

2011

Données du catalogage avant publication (Canada)
Le Sénat – Rapport d'activités 2011
Publié sous la direction du Comité sénatorial permanent de la régie interne,
des budgets et de l'administration
Texte en français et en anglais disposé tête-bêche

ISBN Y7-2/2011
ISSN 1915-5565
© Le Sénat 2011
Distribué par la Direction des communications du Sénat
1-800-267-7362
sencom@sen.parl.gc.ca





**L'honorable
Noël A. Kinsella**

Président du Sénat

Malgré l'instabilité économique et politique mondiale, le Canada demeure réputé pour son climat inégalé de stabilité et de liberté, et ce, en grande partie grâce au travail effectué par nos institutions parlementaires.

Au moment de la Confédération, le Sénat se voulait une chambre de réflexion où pouvaient s'apaiser les passions du moment qui risquaient d'entacher les projets de loi adoptés par les députés de la Chambre des communes. Bien que les rôles aient évolué avec le temps, les deux chambres ont toujours collaboré pour le bien du pays.

Plus récemment, le Sénat et ses comités se sont penchés sur la protection et la promotion des droits de la personne. Ils ont également étudié l'application des droits économiques, culturels et sociaux des Canadiens, et notamment effectué des études décisives sur les soins de santé, la santé mentale, l'éducation postsecondaire et la pauvreté chez les enfants.

Les sénateurs ont à leur disposition de nombreux mécanismes de discussion pour faire valoir leurs compétences uniques pour le bien des Canadiens. Ils sont conscients du rôle qui leur incombe d'attirer l'attention sur certaines questions et leurs répercussions possibles sur certains groupes et personnes.

Le Sénat complète le travail de la Chambre des communes. Il arrive que des erreurs de rédaction se glissent dans les projets de loi, ce qui peut causer des malentendus dans l'application des textes de loi plus tard et brouiller leur interprétation. Pour relever et corriger des erreurs de cette nature, le Sénat mise sur les expériences multiples de ses membres dans de nombreux domaines, notamment l'éducation, le droit, le commerce, l'agriculture, le service militaire et même le divertissement.

En septembre 2010, on a invité les présidents des chambres hautes et des parlements unicaméraux de séance des pays membres du G20 au Canada afin de discuter de la sécurité alimentaire dans le monde. La toute première Consultation des Présidents d'assemblée a eu lieu dans la Chambre du Sénat, et elle a donné lieu à des discussions fructueuses. La République de Corée s'est chargée d'organiser la deuxième Consultation des Présidents d'assemblée en mai 2011. Tous ont dit que cette réunion est un forum utile, et nous sommes fiers qu'elle provienne d'une initiative canadienne. La Consultation renforce également les relations entre les assemblées législatives des pays membres du G20.

Le présent rapport annuel du Sénat contient un survol des activités du Sénat au cours de l'exercice financier de 2010-2011 et permet de mieux comprendre le travail et les fonctions de la Chambre haute et des sénateurs au service de la population canadienne.





**L'honorable
David Tkachuk**

Président, Comité
permanent de la régie
interne, des budgets et
de l'administration

L'exercice qui s'achève le 31 mars 2011 a été chargé pour le Sénat. La session parlementaire a apporté son lot de travail législatif. Ce fut également une excellente année pour notre administration, qui a grandement progressé dans son cadre stratégique et qui a continué à déployer des efforts pour devenir encore plus solide et transparente.

L'exercice a aussi été marqué par les contraintes budgétaires que doit continuer à appliquer le gouvernement pour s'ajuster à la fragile reprise économique mondiale. Bien qu'il ne soit pas visé directement par les politiques et directives concernant l'administration du gouvernement, le Sénat observe autant que possible les pratiques de saine gestion qu'elles préconisent. À cette fin, nous avons intégré au Sénat les concepts de vérification interne et de gestion du risque. Ce processus a été lancé par les sénateurs qui siégeaient auparavant au Comité sénatorial permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration, un comité que je préside depuis 2009. Nous les remercions de leur bon travail et nous sommes heureux de pouvoir continuer à rationaliser et à moderniser nos pratiques afin de mieux servir les contribuables canadiens.

Au cours de l'exercice, le rapport sur la toute première vérification complète des états financiers du Sénat (2009-2010) a été présenté à la chambre du Sénat. Ce rapport fait suite à la politique adoptée par notre comité en 2009 concernant ces vérifications annuelles. En 2010-2011, la vérification a encore une fois été menée par la firme indépendante KPMG, conformément aux normes de vérification généralement acceptées au Canada. La firme a formulé une opinion favorable et confirmé que les états financiers présentaient avec exactitude, à tous égards importants, la situation financière, les résultats des activités et les flux nets de trésorerie pour l'exercice en question. Le Sénat a également commencé à publier de son propre chef des rapports trimestriels sur les dépenses des sénateurs, une mesure visant à améliorer la transparence et la responsabilité de la Chambre vis-à-vis des Canadiens, à qui elle appartient.

En outre, en novembre 2010, le Sénat a invité la vérificatrice générale à se pencher sur ses pratiques administratives. Son rapport n'est pas encore publié, mais nous avons hâte d'en prendre connaissance pour trouver de nouveaux moyens d'améliorer notre efficacité.

Ce qui me rend le plus fier, toutefois, c'est que cette année, l'administration du Sénat n'a pas dépensé près de neuf pour cent de son budget, ce qui représente des économies de six millions de dollars pour les contribuables canadiens, économies qui sont le résultat des efforts soutenus déployés par l'équipe de gestion pour réduire les dépenses. C'est une grande réussite dans un contexte où les coûts augmentent et où l'on exige de tous une plus grande responsabilité et une plus grande transparence.

Au nom du comité, je fais la promesse que nous continuerons de chercher des moyens d'améliorer l'efficacité et la transparence tout en réduisant les coûts. Ce ne sera pas facile, mais c'est une nécessité. Nous avons hâte de relever ce défi.





Gary W. O'Brien

Greffier du Sénat et greffier
des Parlements

Je suis le directeur de l'exploitation de l'administration du Sénat, une organisation comptant quelque 420 employés et qui est au service du Sénat, des sénateurs et des comités sénatoriaux. Nous nous assurons du déroulement efficace de tous les aspects des travaux du Sénat.

Bien que nous ne fassions pas partie de la fonction publique fédérale, nous sommes bel et bien des fonctionnaires. Et nous prenons cette tâche au sérieux. Nous nous soucions constamment d'offrir aux sénateurs les meilleurs services et produits possibles afin d'appuyer les efforts qu'ils déploient pour améliorer la société canadienne. Dans toutes nos pratiques administratives, nous nous soucions également de servir le mieux possible cette société canadienne en lui rendant des comptes sur les sommes dépensées et en faisant preuve de responsabilité dans la gestion de nos programmes.

Ces priorités se sont imposées en raison de la crise économique des dernières années. Comme tout le monde, nous nous sommes engagés à faire plus avec moins. Nous avons ainsi trouvé des moyens d'être plus efficaces. Par exemple, cette année, un sous-comité de gestion a été chargé de réaffecter les ressources entre les secteurs. Si une direction se retrouvait avec un excédent budgétaire, le sous-comité des Ressources humaines et des Finances pouvait réaffecter les fonds à des projets d'une autre direction. Grâce à cette pratique, nous avons été en mesure de ne pas dépasser l'enveloppe salariale qui nous avait été attribuée. Selon un examen du cadre d'évaluation de la gestion, cette pratique, en plus des autres sous-comités créés cette année, contribue à améliorer notre structure de gouvernance.

Malgré les contraintes actuelles, nous avons fait de grands progrès dans notre cadre stratégique cette année. Notre processus d'évaluation interne nous montre ce que nous pouvons améliorer et où nous pouvons être plus efficaces. Il nous a permis de relever et de combler plusieurs lacunes cette année. Nous avons ainsi adopté et mis en œuvre des politiques sur les langues officielles, la sécurité des technologies de l'information, les repas de travail des comités sénatoriaux, les mesures disciplinaires, l'utilisation des taxis, les congés annuels des membres du personnel des sénateurs, les griefs, et la santé et la sécurité. En comblant ces lacunes, nous solidifions les fondements de notre institution afin qu'elle soit plus efficace et qu'elle puisse offrir un milieu de travail plus sain à ses employés.

Le plan de vérification interne établi en 2009 veillera à ce que cette amélioration de la gouvernance de l'organisation se poursuive. Ce plan nous permet d'établir des objectifs et d'évaluer si nous les atteignons. Il met ainsi en évidence le souci de l'excellence qui caractérise notre institution et nous confirme que peu importe les défis que nous réserve l'avenir, nous serons prêts à servir les sénateurs du mieux que nous le pouvons.







Table des matières

- 1** Les sénateurs au service des Canadiens
 - 2** Sénateurs au 31 mars 2011
 - 6** À la chambre
 - 10** En comité
 - 36** Dans la collectivité et à l'étranger
- 39** Le Président du Sénat
- 53** L'administration du Sénat et les finances
 - 54** L'administration du Sénat
 - 62** États financiers résumés
- 67** En contact avec les Canadiens
- 68** Annexes





Les sénateurs

au service des Canadiens

Le Sénat est composé de 105 hommes et femmes provenant d'un peu partout au Canada : de villages des Prairies, de quartiers urbains, de villes blotties contre la côte et de communautés en pleine toundra. Certains sont nés au Canada, d'autres ont immigré ici. Certains sont autochtones, d'autres font partie des minorités visibles. Il y a des sénateurs juifs, chrétiens, musulmans. Certains ont fait carrière en politique tandis que d'autres étaient enseignants, infirmiers, avocats, policiers, hommes et femmes d'affaires ou juges avant que le gouverneur général ne les convoque au Sénat. Ensemble, ils représentent bien le « peuple canadien ».

À titre de parlementaires, les sénateurs servent les Canadiens de diverses façons. Ils examinent les propositions de lois et de règlements, suggèrent des solutions aux problèmes sociaux, débattent de questions d'actualité, font des recherches, défendent les intérêts des citoyens de leurs communautés, et sont des ambassadeurs qui font rayonner à l'étranger notre pays et notre régime parlementaire. Les activités des sénateurs sont aussi variées que le Sénat lui-même. Chacun des sénateurs trouve un moyen unique de remplir son mandat de parlementaire canadien.

L'exercice 2010-2011 s'est déroulé sur une seule session parlementaire, soit la 3^e session de la 40^e législature. Celle-ci s'est en effet amorcée le 3 mars 2010, avant le début de l'exercice, et s'est terminée avec la dissolution du Parlement pour les élections générales le 26 mars 2011.

Sénateurs

au 31 mars 2011

Abréviations

C Parti conservateur du Canada
Ind Indépendant
Lib Parti libéral du Canada
PC Progressiste-conservateur



A. Raynell
Andreychuk
C — Saskatchewan



W. David Angus
C — Alma, Québec



Salma Ataullahjan
C — Toronto, Ontario



George Baker, C.P.
Lib — Terre-Neuve-
et-Labrador



Tommy Banks
Lib — Alberta



Pierre-Hugues
Boisvenu
C — La Salle, Québec



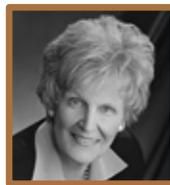
David Braley
C — Ontario



Patrick Brazeau
C — Repentigny, Québec



Bert Brown
C — Alberta



Catherine S. Callbeck
Lib — Île-du-
Prince-Édouard



Larry W. Campbell
Lib — Colombie-
Britannique



Claude Carignan
C — Mille Isles, Québec



Sharon Carstairs, C.P.
Lib — Manitoba



Andrée
Champagne, C.P.
C — Grandville, Québec



Maria Chaput
Lib — Manitoba



Ethel Cochrane
C — Terre-Neuve-
et-Labrador



Gerald J. Comeau
C — Nouvelle-Écosse



Anne C. Cools
Ind — Toronto-Centre-
York, Ontario



Jane Cordy
Lib — Nouvelle-Écosse



James S. Cowan
Lib — Nouvelle-Écosse



Roméo Dallaire
Lib — Golfe, Québec



Dennis Dawson
Lib — Lauzon, Québec



Joseph A. Day
Lib — Saint John–
Kennebecasis,
Nouveau-Brunswick



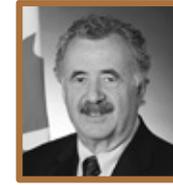
Pierre De Bané, C.P.
Lib — De la Vallière,
Québec



Jacques Demers
C — Rigaud, Québec



Fred J. Dickson
C — Nouvelle-Écosse



Consiglio Di Nino
C — Ontario



Percy E. Downe
Lib — Charlottetown,
Île-du-Prince-Édouard



Michael Duffy
C — Île-du-Prince-Édouard



Lillian Eva Dyck
Lib — Saskatchewan



Nicole Eaton
C — Ontario



Art Eggleton, C.P.
Lib — Toronto, Ontario



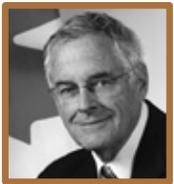
Joyce Fairbairn, C.P.
Lib — Lethbridge, Alberta



Doug Finley
C — Ontario-Côte
Sud, Ontario



**Suzanne
Fortin-Duplessis**
C — Rougemont, Québec



Francis Fox, C.P.
Lib — Victoria, Québec



Joan Fraser
Lib — De Lorimier, Québec



Linda Frum
C — Ontario



George J. Furey
Lib — Terre-Neuve-
et-Labrador



Irving Gerstein
C — Ontario



Stephen Greene
C — Halifax-La Citadelle,
Nouvelle-Écosse



Mac Harb
Lib — Ontario



**Céline Hervieux-
Payette, C.P.**
Lib — Bedford, Québec



Leo Housakos
C — Wellington, Québec



Elizabeth Hubley
Lib — Île-du-
Prince-Édouard



Mobina S. B. Jaffer
Lib — Colombie-
Britannique



Janis G. Johnson
C — Manitoba



Serge Joyal, C.P.
Lib — Kennebec, Québec



Colin Kenny
Lib — Rideau, Ontario



Noël A. Kinsella
C — Fredericton–
York–Sunbury,
Nouveau-Brunswick



Vim Kochhar
C — Ontario



Daniel Lang
C — Yukon



Marjory LeBreton, C.P.
C — Ontario



**Rose-Marie
Losier-Cool**
Lib — Tracadie,
Nouveau-Brunswick



**Sandra M.
Lovelace Nicholas**
Lib — Nouveau-Brunswick



Michael L. MacDonald
C — Cape Breton,
Nouvelle-Écosse



Francis W. Mahovlich
Lib — Toronto, Ontario



**Elizabeth (Beth)
Marshall**
C — Terre-Neuve-
et-Labrador



Yonah Martin
C — Colombie-Britannique



Paul J. Massicotte
Lib — De Lanaudière,
Québec



Elaine McCoy
PC — Alberta



Michael A. Meighen
C — St. Marys, Ontario



Terry M. Mercer
Lib — Secteur nord,
Halifax, Nouvelle-Écosse



Pana Merchant
Lib — Saskatchewan



Don Meredith
C — Ontario



Grant Mitchell
Lib — Alberta



Percy Mockler
C — Nouveau-Brunswick



Wilfred P. Moore
Lib — Stanhope St. / South
Shore, Nouvelle-Écosse



Jim Munson
Lib — Ottawa / Canal
Rideau, Ontario



Lowell Murray, C.P.
PC — Pakenham, Ontario



Nancy Ruth
C — Cluny, Ontario



Richard Neufeld
C — Colombie-Britannique



Pierre Claude Nolin
C — De Salaberry, Québec



**Kelvin Kenneth
Ogilvie**
C — Vallée de l'Annapolis-
Hants, Nouvelle-Écosse



Donald H. Oliver
C — South Shore,
Nouvelle-Écosse



Dennis Glen Patterson
C — Nunavut



Lucie Pépin
Lib — Chauvinigane,
Québec



Robert W. Peterson
Lib — Saskatchewan



Donald Neil Plett
C — Landmark, Manitoba



Rose-May Poirier
C — Saint-Louis-de-Kent,
Nouveau-Brunswick



**Marie-P. Poulin
(Charette)**
Lib — Nord de
l'Ontario, Ontario



Vivienne Poy
Lib — Toronto, Ontario



Nancy Greene Raine
C — Thompson–
Okanagan–Kootenay,
Colombie-Britannique



Pierrette Ringuette
Lib — Nouveau-Brunswick



Michel Rivard
C — Les Laurentides,
Québec



Jean-Claude Rivest
Ind — Stadacona, Québec



**Fernand
Robichaud, C.P.**
Lib — Nouveau-Brunswick



William Rompkey, C.P.
Lib — Terre-Neuve-
et-Labrador



Bob Runciman
C — Mille-Îles et lacs
Rideau, Ontario



Hugh Segal
C — Kingston–Frontenac–
Leeds, Ontario



**Judith G. Seidman
(Ripley)**
C — De la Durantaye,
Québec



Nick G. Sibbeston
Lib — Territoires
du Nord-Ouest



David P. Smith, C.P.
Lib — Cobourg, Ontario



**Carolyn
Stewart Olsen**
C — Nouveau-Brunswick



Gerry St. Germain, C.P.
C — Langley–
Pemberton–Whistler,
Colombie-Britannique



Terry Stratton
C — Red River, Manitoba



Claudette Tardif
Lib — Alberta



David Tkachuk
C — Saskatchewan



John D. Wallace
C — Nouveau-Brunswick



Pamela Wallin
C — Saskatchewan



Charlie Watt
Lib — Inkerman, Québec



Rod A. A. Zimmer
Lib — Winnipeg, Manitoba

À la chambre

Bien qu'il soit composé de 105 personnes, le Sénat dans son ensemble est notre légendaire chambre de « second examen objectif », c'est-à-dire la deuxième chambre dans notre système bicaméral. Puisqu'il rassemble des gens de différents milieux et secteurs d'activités, le Sénat est l'endroit où l'on peut ralentir le torrent d'idées qui déferlent sur la Colline du Parlement pour les étudier attentivement et sous plusieurs angles.

Le Sénat est également un endroit où on alimente ce torrent d'idées. Les sénateurs peuvent ainsi contribuer aux débats qui ont lieu au Sénat, sur la Colline du Parlement et sur la scène nationale.

Entre le 1^{er} avril 2010 et le 31 mars 2011, le Sénat a siégé à 85 reprises, ce qui représente 262 heures et 37 minutes de séance.



Les sénateurs se sont penchés sur 39 projets de loi du gouvernement au cours de l'exercice. Ils en ont adopté 36, dont 4 avec des amendements.

PROJETS DE LOI ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

Le principal mandat du Sénat est d'étudier les projets de loi présentés par le gouvernement en place. Ces projets de loi peuvent être déposés tant au Sénat qu'à la Chambre des communes.

Le Sénat excelle à repérer les erreurs techniques qui se glissent dans les projets de loi. Des formulations nébuleuses et des erreurs de traduction peuvent par exemple embrouiller le sens d'un projet de loi. Les sénateurs examinent rigoureusement les dispositions précises incluses dans chaque mesure législative. Ils peuvent exprimer leurs propres opinions sur les projets de loi, et celles de leur parti, au cours des délibérations dans la chambre du Sénat. Ils peuvent également proposer des amendements aux projets de loi, que le Sénat accepte ou rejette à la suite d'un vote, et participer aux études que mènent les comités sur chaque projet de loi.

En 2010-2011, le Sénat a débattu de 39 projets de loi du gouvernement. Neuf d'entre eux avaient été

déposés au Sénat. Les sénateurs ont adopté 36 projets de loi du gouvernement, auxquels ils ont apporté 15 amendements. Le Sénat a également apporté neuf amendements au projet de loi S-4, Loi sur les foyers familiaux dans les réserves et les droits ou intérêts matrimoniaux, à la suite des recommandations formulées par le Comité sénatorial des droits de la personne, qui a longuement étudié la question. Un amendement a été apporté au projet de loi S-7, Loi sur la justice pour les victimes d'actes de terrorisme, à l'étape de la troisième lecture. Les sénateurs ont aussi proposé un amendement au projet de loi S-10, Loi sur les peines sanctionnant le crime organisé en matière de drogue, conformément à une recommandation du Comité sénatorial des affaires juridiques et constitutionnelles. Ils ont aussi apporté quatre amendements au projet de loi S-13, Loi visant à assurer la sécurité des Canadiens (protection des frontières). Trois de ces amendements avaient été recommandés dans le rapport sur ce projet de loi présenté par le Comité sénatorial de la sécurité nationale et de la défense, et le quatrième a été adopté au cours de la troisième lecture. Les comités du Sénat ont aussi annexé des observations à cinq rapports sur des projets de loi émanant du gouvernement.



Au cours de l'exercice, les sénateurs ont débattu de 35 interpellations, ont présenté 20 motions de fond et ont délibéré sur 26 projets de loi émanant de sénateurs.

DÉCLARATIONS, MOTIONS ET INTERPELLATIONS

Chaque séance du Sénat est structurée comme une réunion officielle, avec un ordre du jour baptisé *Feuilleton et Feuilleton des avis*. Cet ordre du jour commence habituellement avec les déclarations des sénateurs, c'est-à-dire de courts discours de trois minutes sur le sujet de leur choix. En 2010-2011, les sénateurs ont fait environ 520 de ces déclarations.

Lorsque les sénateurs ont fini de débattre des projets de loi du gouvernement, une période de temps est consacrée aux débats sur des motions et interpellations. Les sénateurs peuvent utiliser ce moment pour discuter des politiques de l'État, c'est-à-dire soulever les points qui les intéressent et débattre de leurs propres idées avec leurs collègues.

Les motions constituent des questions qu'il faut trancher, ce qui signifie que les sénateurs se prononcent en faveur ou non de la motion lors d'un vote dans la chambre du Sénat. La plupart des motions présentées au Sénat relèvent de la procédure. Il faut par exemple présenter une motion pour adopter

un projet de loi ou autoriser un comité sénatorial à étudier un sujet particulier. Toutefois, les sénateurs peuvent aussi présenter des motions « de fond » afin d'intervenir de manière plus marquée sur un sujet donné. Si elle est adoptée, cette motion devient une déclaration du Sénat dans laquelle l'institution exprime sa volonté ou son opinion. En 2010-2011, les sénateurs ont débattu de 20 motions de fond et en ont adopté 12.

Les interpellations, par contre, n'ont pas à se terminer par un vote. Les sénateurs lancent le débat en soulevant une question qui leur semble importante. N'importe quel autre sénateur peut ensuite intervenir. Les interpellations permettent d'approfondir des idées et de confronter des points de vue divergents sur un sujet, et elles demeurent à l'ordre du jour tant et aussi longtemps que les sénateurs désirent poursuivre le débat. En 2010-2011, les sénateurs ont débattu de 35 interpellations.

PROJETS DE LOI ÉMANANT DE SÉNATEURS

Les sénateurs peuvent aussi présenter leurs propres projets de loi à tout moment afin de proposer une solution à un problème. Ces projets de loi peuvent porter sur n'importe quel sujet, mais ils ne doivent pas engager des fonds publics (une prérogative du gouvernement à la Chambre des communes). En 2010-2011, les sénateurs ont présenté 13 de ces projets de loi et ont continué de débattre de 13 autres qui avaient été déposés au début de la session, en mars. Ils ont également apporté six amendements aux projets de loi qu'ils avaient fini d'étudier. Trois projets de loi émanant de sénateurs ont été adoptés par le Sénat, et un a reçu la sanction royale.

COMITÉ PLÉNIER

Il arrive que le Sénat invite des témoins ou des dignitaires à prendre la parole devant l'ensemble de la Chambre. Pour ce faire, on suspend la séance et le Sénat se forme « en comité plénier ». Cela s'est produit à trois reprises au cours de l'exercice 2010-2011. Le 5 mai 2010, il a entendu le discours du Président du Sénat de la République de Pologne. Les sénateurs ont ensuite eu la chance d'accueillir Mme Suzanne Legault le 22 juin pour lui poser des questions au sujet de sa nomination au poste de Commissaire à l'information du Canada, et, le 25 novembre, Mme Jennifer Stoddart, pour l'interroger au sujet de sa nomination au poste de Commissaire à protection de la vie privée.



Le Président du Sénat de la Pologne, son Excellence Bogdan Borusewicz, prononce un discours devant les sénateurs réunis en comité plénier le 5 mai 2010.

PROJETS DE LOI DU GOUVERNEMENT ÉTUDIÉS PAR LE SÉNAT EN 2010-2011

Projets de loi étudiés par le Sénat	39
Projets de loi déposés au Sénat	9
Projets de loi reçus de la Chambre des communes	27
Projets de loi adoptés par le Sénat	36
Projets de loi adoptés par le Sénat avec amendements ou observations	9
Pourcentage de projets de loi avec amendements ou observations	22

LE SÉNAT EN CHIFFRES POUR L'EXERCICE 2010-2011

- 85 séances dans la chambre du Sénat
- 262 heures et 37 minutes de séance dans la chambre
- 113 ordres de renvoi à des comités
 - 58 pour l'étude de projets de loi
 - 54 pour mener des études spéciales
 - 1 pour mener une étude préliminaire sur le sujet d'un projet de loi
- 591 réunions de comités



Avant le début de la cérémonie de sanction royale, la sénatrice Marjory LeBreton, leader du gouvernement au Sénat, discute avec le gouverneur général David Johnston dans la chambre du Sénat.

- Plus de 1 060 heures en comités
- 1 887 témoins entendus par les comités
- 125 rapports de comité
- Plus de 1 344 heures de réunions de comités diffusées sur la CPAC, la Chaîne d'affaires publiques par câble

En comité

L'avenir de l'approvisionnement énergétique du Canada, les droits des femmes en Afghanistan, les élections dans les réserves des Premières nations et la protection de la souveraineté du Canada dans l'Arctique ne sont que quelques-unes des questions étudiées par les comités sénatoriaux au cours de l'exercice 2010-2011.

Les comités se composent de 5 à 15 sénateurs qui, au nom du Sénat, se penchent sur des sujets ou des projets de loi relatifs à un secteur d'intérêt public particulier. Les sénateurs sont invités à siéger à certains comités parce que leur parcours fait en sorte qu'ils ont un point de vue intéressant sur le sujet à l'étude. Souvent aussi, les sénateurs qui siègent plusieurs années à un comité acquièrent une expertise assez poussée du domaine d'étude.

Les travaux des comités sont définis par les ordres de renvoi qu'ils reçoivent du Sénat. Ceux-ci sont des mandats chargeant les comités de faire une étude sur un sujet donné. Pour mener leurs études, les comités convoquent des témoins pour obtenir des renseignements ou des points de vue, ils ordonnent la production de documents officiels et ils se rendent dans des localités au Canada et à l'étranger pour recueillir des informations. Leurs rapports sur les

questions relatives aux politiques publiques contiennent habituellement une foule de renseignements sur le sujet à l'étude, ainsi que des recommandations à l'intention du gouvernement fédéral pour améliorer la situation.

Les comités se voient aussi confier l'étude de projets de loi. Pour ce faire, un comité se consacre d'abord à la convocation de témoins et à l'étude de la documentation, avant d'étudier le projet de loi article par article. Il publie enfin un rapport dans lequel il peut recommander que le projet de loi soit adopté tel quel, proposer des amendements à certains articles, ou encore recommander que le Sénat rejette le projet de loi. Le comité peut aussi joindre des observations à ce genre de rapport, qui expliquent habituellement ses recommandations, ou y ajouter des notes en annexe portant sur d'autres informations pertinentes que le comité a découvertes dans le cadre de son étude, mais qui ne sont pas directement liées au projet de loi.

Au cours de l'exercice 2010-2011, les comités du Sénat ont tenu 591 réunions (comptant au total plus de 1 060 heures), entendu 1 887 témoins et produit 125 rapports.



Bien qu'il arrive que les comités sénatoriaux se déplacent pour consulter les Canadiens, ils tiennent la plupart de leurs audiences à Ottawa, où ils recueillent des informations auprès de témoins invités. Ici, les sénateurs Paul Massicotte et Richard Neufeld écoutent attentivement un témoin lors de l'une de ces réunions.

Comités chargés de questions de fond

Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international

Depuis mars 2008, le comité mène une étude sur l'émergence de la Chine, de l'Inde et de la Russie dans l'économie mondiale et ses répercussions sur les politiques canadiennes. Cette étude vise principalement à mieux comprendre la croissance économique vigoureuse de ces pays afin de pouvoir formuler des recommandations concrètes sur la stratégie que le Canada doit adopter. Dans le cadre de l'étude, le comité s'est rendu en Inde, en septembre 2010, où ses membres ont rencontré des dirigeants d'entreprise et des représentants du gouvernement. Le rapport final du comité sur cette étude, *Un plan d'action canadien pour une nouvelle économie mondiale : réponse à l'émergence de la Russie, de l'Inde et de la Chine*, a été déposé en décembre 2010. Il présente 23 recommandations visant à accroître la visibilité du Canada dans ces pays dont l'économie connaît un essor rapide. Selon le comité, ceci permettra d'accroître les débouchés commerciaux entre le Canada et ces pays au profit des Canadiens.

En novembre, le comité a entrepris une étude sur le développement politique et économique du Brésil et ses répercussions sur les politiques et les intérêts du Canada dans la région. Il a tenu 12 réunions à ce sujet avant la fin de l'exercice.

Au cours du présent exercice, le comité a aussi étudié le projet de loi C-2, Loi de mise en œuvre de l'Accord de libre-échange Canada-Colombie, ainsi que le projet de loi C-61, Loi sur le blocage des biens de dirigeants étrangers corrompus. Il a fait rapport de ces deux projets de loi sans amendement.



Des membres du Comité des affaires étrangères et du commerce international ont rencontré des représentants gouvernementaux en Inde en septembre 2010 pour mieux comprendre la croissance économique rapide de ce pays et ses répercussions sur les politiques canadiennes.

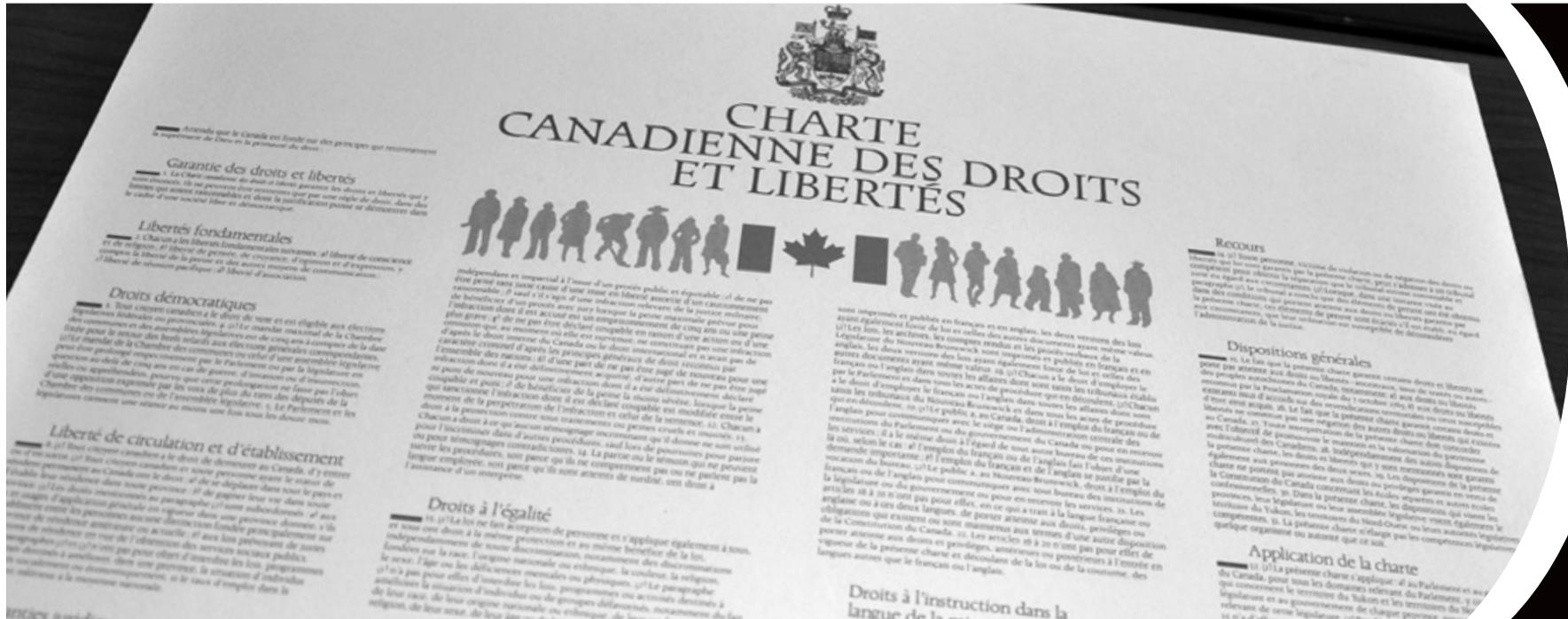
Comité permanent des affaires juridiques et constitutionnelles

Le travail du Comité permanent des affaires juridiques et constitutionnelles consiste principalement à étudier des projets de loi. Voici ceux qu'il a examinés et sur lesquels il a fait rapport lors du dernier exercice :

- Le projet de loi C-475, Loi réglementant certaines drogues et autres substances (méthamphétamine et ecstasy) – rapport sans amendement
- Le projet de loi C-59, Loi sur l'abolition de la libération anticipée des criminels – rapport sans amendement



- Le projet de loi C-30, Loi modifiant le Code criminel (R. c. Shoker) – rapport sans amendement
- Le projet de loi C-21, Loi sur la défense des victimes de crimes en col blanc – rapport sans amendement
- Le projet de loi C-48, Loi protégeant les Canadiens en mettant fin aux peines à rabais en cas de meurtres multiples – rapport sans amendement
- Le projet de loi C-22, Loi concernant la déclaration obligatoire de la pornographie juvénile sur Internet par les personnes qui fournissent des services Internet – rapport sans amendement, mais avec des observations
- Le projet de loi S-12, Loi d'harmonisation no 3 du droit fédéral avec le droit civil – rapport sans amendement
- Le projet de loi S-10, Loi sur les peines sanctionnant le crime organisé en matière de drogue – rapport avec un amendement
- Le projet de loi C-464, Loi modifiant le Code criminel (motifs justifiant la détention sous garde) – rapport sans amendement
- Le projet de loi C-23A, Loi limitant l'admissibilité à la réhabilitation pour des crimes graves – rapport sans amendement



- Le projet de loi S-9, Loi visant à contrer le vol d'automobiles et le crime contre les biens – rapport sans amendement
- Le projet de loi S-6, Loi modifiant le Code criminel et une autre loi – rapport sans amendement
- Le projet de loi S-215, Loi modifiant le Code criminel (attentats suicides) – rapport sans amendement
- Le projet de loi S-2, Loi protégeant les victimes des délinquants sexuels – rapport sans amendement

Au cours de l'exercice, le comité a également effectué trois études spéciales, soit une sur les dispositions et l'application de la *Loi sur l'identification par les empreintes génétiques*, une sur la proposition de la Commission nationale des libérations conditionnelles concernant les frais d'utilisation et une autre sur l'utilisation d'un dispositif d'assistance électronique au vote conçu pour aider les électeurs ayant une déficience. Le comité a de plus entamé une étude spéciale sur les dispositions et l'application de la *Loi modifiant le Code criminel (communication de dossiers dans les cas d'infraction d'ordre sexuel)*, sans toutefois pouvoir la terminer avant la dissolution du Parlement.

Comité permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie

Au cours de la 3^e session de la 40^e législature, le Comité permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie a poursuivi son étude sur l'accessibilité des Canadiens à l'enseignement postsecondaire, terminant ses audiences en juin 2010. Il a de plus examiné la proposition de Santé Canada, soumise au Parlement en mai 2010, au sujet des frais d'utilisation et des normes de service pour les programmes des médicaments pour usage humain et des matériaux médicaux et en a recommandé l'approbation.

En septembre 2010, le comité a entamé une étude sur l'état de préparation du Canada en cas de pandémie, à la demande de la ministre de la Santé. En décembre, il a déposé son rapport final intitulé *La réponse du Canada à la pandémie de grippe H1N1 de 2009*, qui examinait principalement le rôle du gouvernement fédéral dans l'intervention en cas de pandémie. Le comité en est venu à la conclusion que l'intervention avait en effet réussi à limiter la propagation de la grippe H1N1 au Canada, mais il a tout de même recommandé des moyens d'améliorer les plans à cet égard. Par exemple, il a recommandé

que le gouvernement fédéral clarifie les responsabilités des différents ordres de gouvernement lors d'une pandémie, et qu'il s'assure d'avoir un fournisseur de réserve pour se procurer des vaccins au cas où son fournisseur initial ne parvient pas à l'approvisionner.

En février 2011, le comité a repris son étude des enjeux sociaux d'actualité pour les grandes villes canadiennes en recueillant des témoignages sur le second thème de l'étude, à savoir l'inclusion et la cohésion sociales.

Le comité a également étudié les projets de loi suivants au cours de l'exercice 2010-2011 :

- Le projet de loi C-268, Loi modifiant le Code criminel (peine minimale pour les infractions de traite de personnes âgées de moins de dix-huit ans) – rapport sans amendement
- Le projet de loi S-211, Loi sur la Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme – rapport avec amendements
- Le projet de loi S-203, Loi sur la Journée nationale de la philanthropie – rapport avec amendements





- Le projet de loi C-34, Loi constituant un nouveau musée canadien de l'immigration au Quai 21 – rapport sans amendement
- Le projet de loi C-11, Loi sur des mesures de réforme équitables concernant les réfugiés – rapport sans amendement
- Le projet de loi C-13, Loi sur l'équité pour les familles militaires (assurance-emploi) – rapport sans amendement
- Le projet de loi C-40, Loi célébrant les aînés du Canada – rapport sans amendement
- Le projet de loi C-36, Loi canadienne sur la sécurité des produits de consommation – rapport sans amendement
- Le projet de loi C-31, Loi supprimant le droit des prisonniers à certaines prestations – rapport sans amendement
- Le projet de loi C-35, Loi modifiant la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés – rapport sans amendement
- Le projet de loi C-442, Loi sur le Monument national de l'Holocauste – rapport sans amendement

Comité permanent de l'agriculture et des forêts



Des membres du Comité de l'agriculture et des forêts visitent l'entreprise Pioneer Log Homes à Williams Lake (Colombie-Britannique), en septembre 2010. Pendant leur mission d'étude, ils ont appris que l'industrie des produits forestiers utilise tous les fragments du bois, des gros rondins pour la construction de maisons en bois rond aux copeaux de bois pour la production de bioénergie.

Au cours de l'exercice 2010-2011, le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts a poursuivi son étude sur l'état actuel et les perspectives d'avenir du secteur forestier au Canada. En décembre 2009, il a déposé son rapport provisoire intitulé *Le secteur forestier canadien : passé, présent, futur*. Dans ce rapport, le comité propose plusieurs pistes pour la suite de l'étude, dont l'examen d'une collaboration avec des représentants américains en vue d'augmenter la demande de produits du bois dans les marchés nord-américains, et favoriser la recherche et le développement dans le secteur forestier canadien.

Le comité a exploré davantage ces possibilités et d'autres thèmes en 2010-2011. Il a tenu des audiences à Ottawa et a mené trois missions d'étude au cours de l'automne 2010. La première a eu lieu en Colombie-Britannique, avec des visites à Vancouver, à Williams Lake et à Penticton/Kelowna; la deuxième à Timmins, en Ontario, et à Chibougamau, au Québec; et la troisième dans la région de l'Outaouais, plus précisément à Thurso et à Lachute, au Québec. En mars, avant la dissolution du Parlement, le comité était à revoir son projet de rapport final.

Comité spécial sur l'antiterrorisme

Lorsque le Comité sénatorial spécial sur l'antiterrorisme a été remis sur pied, en mai 2010, il devait principalement se consacrer à l'examen des projets de loi ayant trait à l'antiterrorisme. En attendant que les projets de loi en arrivent à l'étape du comité au Sénat, le comité a reçu l'autorisation du Sénat d'effectuer une étude spéciale sur les questions relatives à l'antiterrorisme. Aux termes de cet ordre de renvoi, le comité a décidé d'examiner la nature évolutive du terrorisme, notamment le phénomène grandissant des terroristes locaux. À cette fin, le comité a tenu 11 audiences entre mai 2010 et février 2011, au cours desquelles il a entendu 32 témoins, notamment des universitaires ainsi que des représentants des forces policières et des services de renseignement du Canada, des États-Unis, du Royaume-Uni et de l'Australie.

En mars 2011, le comité a publié son rapport provisoire, *Liberté, sécurité et la menace complexe du terrorisme : des défis pour l'avenir*, qui porte sur l'évolution de la menace, les défis que présentent les enquêtes et les poursuites en matière de terrorisme ainsi que la surveillance parlementaire de la sécurité nationale. Le rapport fait état de deux grandes préoccupations : la trop longue absence au Canada d'une surveillance parlementaire adéquate et approfondie de la sécurité nationale ainsi que le manque de recherches sur la transition qui s'opère chez une personne de sa radicalisation jusqu'à ce qu'elle commette des actes violents.

Au cours de l'exercice 2010-2011, le comité a également étudié une mesure législative, soit le projet de loi S-7, Loi sur la justice pour les victimes d'actes de terrorisme. Après avoir tenu trois audiences à propos du projet de loi, le comité en a fait rapport sans amendement, mais avec observations sur cinq points.



Lors d'une conférence de presse en mars 2011, les sénateurs Hugh Segal (à gauche) et Serge Joyal présentent le rapport de leur comité intitulé *Liberté, sécurité et la menace complexe du terrorisme : des défis pour l'avenir*.

Comité permanent des banques et du commerce



L'une des études menées par le Comité des banques et du commerce cette année visait à évaluer la capacité des Canadiens à épargner pour la retraite. Ici, la vice-présidente Céline Hervieux-Payette et le président Michael Meighen discutent avec les médias de leur rapport final à ce sujet (octobre 2010).

Le Comité permanent des banques et du commerce a mené plusieurs études au cours de l'exercice 2010-2011. Tout d'abord, il s'est penché sur la mesure dans laquelle les Canadiens recourent à des comptes d'épargne libre d'impôt (CELL) et à des régimes enregistrés d'épargne-retraite. Il a publié un rapport provisoire et un rapport final à ce sujet, qui s'intitule *L'épargne-retraite : la clé d'une retraite confortable*. Le comité y a formulé six recommandations, dont un plafonnement à 100 000 \$ du montant maximal pouvant être versé au cours d'une vie dans un CELL, en plus de la cotisation annuelle — ce qui permettrait à ceux qui reçoivent un héritage ou d'autres fortes sommes imprévues de les y verser pour leur retraite — et la création d'un régime de retraite pancanadien auquel les travailleurs dépourvus de régime de retraite de l'employeur pourraient choisir de cotiser.

Ensuite, le comité a terminé l'examen décennal obligatoire de la Banque de développement du Canada (BDC), prévu par la loi constitutive de cet organisme. Il a formulé 12 recommandations demandant principalement à la BDC d'axer ses efforts, dans les années à venir, sur l'expansion des petites et moyennes entreprises, « moteurs de la croissance économique du pays ».

Enfin, le comité a examiné la « Proposition d'imposition de frais d'utilisation en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*, conformément à la *Loi sur les frais d'utilisation*, L.C. 2004, ch. 6, par. 4(2) », présentée par le ministère de l'Industrie, avant d'en recommander l'approbation. Il a de plus poursuivi ses travaux en vertu de son mandat général

sur la situation actuelle du régime financier canadien et international en y consacrant huit réunions, mais il n'a pas fait rapport à ce sujet au cours du présent exercice.

Le comité a aussi étudié cinq projets de loi :

- Le projet de loi C-14, Loi sur l'équité à la pompe – rapport sans amendement
- Le projet de loi S-216, Loi sur la protection des prestataires de régimes d'invalidité de longue durée – rapport recommandant que le Sénat ne poursuive pas davantage l'étude de ce projet de loi
- Le projet de loi S-206, Loi sur la parité de genre dans les conseils d'administration – rapport recommandant que le Sénat ne poursuive pas davantage l'étude de ce projet de loi
- Le projet de loi S-3, Loi de 2010 pour la mise en œuvre de conventions fiscales – rapport sans amendement
- Le projet de loi S-201, Loi modifiant la Loi sur le Bureau du surintendant des institutions financières (cartes de crédit et de débit) – qui n'a pas fait l'objet d'un rapport avant la dissolution de la 40^e législature

Le comité a également reçu des ordres de renvoi visant l'étude de deux autres projets de loi, mais il n'avait pas commencé leur examen lorsque l'exercice a pris fin.



Les sénateurs Vim Kochhar et Wilfred Moore (à gauche) se préparent à entendre le témoignage du gouverneur de la Banque du Canada, Mark Carney, lors d'une réunion du Comité des banques et du commerce tenue en avril 2010.

Comité permanent des droits de la personne



Cette année, le Comité des droits de la personne s'est, entre autres choses, penché sur ce que pourraient faire les Forces canadiennes pour promouvoir les droits des femmes en Afghanistan à l'issue de la mission de combat en 2011. Ici, les sénatrices Salma Atallahjan, Nancy Ruth et Mobina Jaffer présentent aux médias le rapport *La formation en Afghanistan : inclure les femmes* (décembre 2010).

En mars 2010, le comité a reçu un certain nombre d'ordres de renvoi du Sénat afin de poursuivre des études entamées. Aux termes de son ordre de renvoi général l'autorisant à étudier les questions relatives aux droits de la personne, le comité s'est intéressé à trois questions en 2010-2011.

La première témoigne de l'intérêt continu du comité envers les travaux du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies. En juin 2010, le comité a déposé un rapport détaillé marquant la fin d'une étude à long terme sur l'évolution du Conseil depuis sa création en 2006. Ce rapport examine également le premier bilan du Canada en matière de droits de la personne aux termes du mécanisme d'examen périodique universel (EPU) effectué par le conseil. La deuxième question étudiée porte sur la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité des Nations Unies relative aux femmes, à la paix et à la sécurité. Le comité a déposé son rapport à ce sujet en novembre 2010, qui porte principalement sur le rôle des femmes en tant qu'agentes de résolution des conflits et de consolidation de la paix, et sur la violence sexuelle faite aux femmes et aux filles en temps de guerre. Le comité a également poursuivi son étude concernant la troisième question à laquelle il s'est intéressé, à savoir l'obligation pour le Canada d'encourager l'organisation d'activités sportives et récréatives pour les enfants et les adolescents handicapés, qui découle de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées.

Dans le cadre de son étude des questions de discrimination dans les pratiques d'embauche et de promotion de la fonction publique fédérale, le comité a déposé un rapport en juin 2010. Celui-ci fait état des progrès du gouvernement fédéral relativement à l'application de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, et à l'amélioration des taux de représentation de certains groupes au sein de la fonction publique fédérale. Le comité a conclu que le gouvernement fédéral atteint une grande partie des objectifs fixés, mais il a cependant formulé des recommandations visant à l'aider à respecter ses objectifs concernant la représentation des minorités visibles.

Le comité a aussi mené une étude sur le rôle que le gouvernement du Canada peut jouer pour encourager la promotion et la protection des droits des femmes en Afghanistan quand le Canada aura mis fin à ses opérations de combat en 2011. Le comité a déposé son rapport en décembre 2010, dans lequel il recommande que le Canada fasse de l'avancement des droits des femmes l'une de ses cinq priorités en Afghanistan. Le rapport contient d'autres recommandations au sujet de la réconciliation, de la sécurité, de la justice, de l'éducation et du développement.

Le comité a examiné deux mesures législatives pendant l'exercice. Il a fait l'étude du projet de loi S-4, Loi sur les foyers familiaux situés dans les réserves et les droits ou intérêts matrimoniaux, et en a fait rapport avec 12 amendements au Sénat le 15 juin 2010. Il a également étudié le projet de loi C-3, Loi favorisant l'équité entre les sexes relativement à l'inscription au registre des Indiens, dont il a fait rapport sans amendement, mais avec des observations, le 7 décembre.



Comité permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles

En juin 2010, le Comité de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles a publié son rapport provisoire sur l'état actuel et l'avenir du secteur de l'énergie au Canada : *Attention Canada! En route vers notre avenir énergétique*. Ce rapport rend compte des témoignages livrés au comité par des théoriciens de premier plan au Canada, des représentants d'établissements de recherche et d'autres intervenants. Le rapport conclut qu'il faut tenir une discussion nationale sur les stratégies possibles permettant de répondre de façon durable à nos besoins futurs en énergie.



Ce comité a été le premier organisme de la Colline du Parlement à lancer un fil d'actualité sur Twitter. Ici, les sénateurs Paul Massicotte, David Angus et Grant Mitchell discutent avec les médias d'un rapport sur la stratégie canadienne en matière d'énergie, le 27 mai 2010. Cette étude a été alimentée par le fil d'actualité sur Twitter et un site web invitant les Canadiens à soumettre leurs points de vue.

Pour alimenter la discussion à ce sujet, le comité a lancé un site web consacré à son étude : www.avenirenergiecanadienne.ca. Il est aussi devenu le premier comité parlementaire canadien à utiliser Twitter (CSEERN_DIT), dans le but de mieux engager le dialogue avec la population au sujet des besoins énergétiques du pays.

Les membres du comité ont poursuivi leur recherche en effectuant des missions d'étude au cours de l'automne 2010 et de l'hiver 2011. Ils se sont entre autres rendus en Ontario pour visiter des installations ou des centrales nucléaires à Chalk River, à Port Hope, à Clarington et à Tiverton. Les sénateurs ont aussi mené des missions d'étude et tenu des audiences publiques à Montréal et dans chacune des provinces de l'Atlantique. En plus de mieux comprendre les questions d'ordre régional, les membres du comité ont pu recueillir des témoignages sur différents sujets comme les liens entre l'énergie et le développement économique, et les répercussions sociales de la construction et de l'exploitation d'installations pour produire de l'énergie.

Le comité a aussi répondu aux préoccupations exprimées par les Canadiens au lendemain du terrible accident survenu, au printemps 2010, sur une plateforme de BP et qui a entraîné le déversement de

millions de barils de pétrole brut dans le golfe du Mexique. Le comité a tenu six semaines d'audiences publiques sur les opérations de forage en mer au Canada qui ont débouché sur le dépôt, en août 2010, de son rapport *Les faits ne justifient pas l'interdiction des opérations actuelles de forage en mer : étude sénatoriale au lendemain de l'incident de la plate-forme Deepwater Horizon de BP*.

Le comité a de plus étudié un décret et un projet de loi au cours de l'exercice 2010-2011 :

- Le décret modifiant l'annexe 2 de la *Loi sur les aires marines nationales de conservation du Canada* de même que le rapport au Parlement intitulé « Réserve d'aire marine nationale de conservation et site du patrimoine haïda Gwaii Haanas » – le comité a approuvé le décret
- Le projet de loi S-210, Loi modifiant la Loi fédérale sur le développement durable et la Loi sur le vérificateur général (participation du Parlement) – rapport sans amendement



Comité permanent des finances nationales



Au cours de l'exercice 2010-2011, le Comité des finances nationales a fait une étude sur la valeur de la pièce d'un cent au terme de laquelle il a recommandé son retrait. Ici, le vice-président Richard Neufeld et le président Joseph Day présentent le rapport du comité aux médias (décembre 2010).

Comme il le fait pratiquement chaque année, le Comité des finances nationales s'est surtout consacré au Budget des dépenses, qui reflète la planification budgétaire de l'État. Le comité a tenu plusieurs réunions afin d'examiner divers aspects des prévisions de dépenses du gouvernement pour 2010-2011 et 2011-2012, y compris le Budget supplémentaire des dépenses (A) 2010-2011, le Budget supplémentaire des dépenses (B) 2010-2011 et le Budget supplémentaire des dépenses (C) 2010-2011. Au cours de ces examens, le comité a soumis diverses questions à l'attention du Sénat.

Dans le cadre de son étude du Budget principal des dépenses de 2010-2011, le comité s'est penché sur diverses questions comme le financement et les activités des agences de développement régional et d'Énergie atomique du Canada limitée, Postes Canada et la CBC/Radio-Canada. De plus, il a de nouveau examiné le Cadre de financement exceptionnel. Le comité a également consacré plusieurs réunions à l'examen du Bureau du surintendant des faillites et aux fonctions des syndic en matière de faillite et des conseillers en crédit. Comme à son habitude, le comité a entendu la Commission de la fonction publique du Canada et la vérificatrice générale.

Le comité a entrepris un examen préliminaire du Budget principal des dépenses de 2011-2012 en mars 2011, puis il a présenté un rapport provisoire au Sénat juste avant la dissolution de la 40^e législature.

Il a également fait rapport sur deux projets de loi : le projet de loi C-9, Loi sur l'emploi et la croissance économique (rapport avec quatre amendements), et le projet de loi C-47, Loi de soutien de la reprise économique au Canada (rapport sans amendement). L'étude du projet de loi C-47 a été précédée d'un examen de l'objet du projet de loi, dont le comité n'a cependant pas fait rapport séparément.

Le comité a entrepris une étude des coûts et avantages de la pièce d'un cent. Il a entendu les témoignages de divers intervenants, dont des représentants du gouvernement fédéral, d'institutions financières, d'associations de consommateurs, du secteur de la vente au détail, d'organismes de bienfaisance, d'universités et de gouvernements étrangers, ainsi que des collectionneurs. À la suite de ces témoignages, soit en décembre 2010, le comité a déposé un rapport dans lequel il recommande le retrait de la pièce d'un cent. Il recommande également la mise en œuvre d'un système d'arrondissement des prix symétrique et d'adhésion volontaire en collaboration avec tous les intervenants, notamment les secteurs de la vente au détail et des services et les gouvernements provinciaux et territoriaux.



Comité permanent des langues officielles

Au début de l'exercice, le Comité des langues officielles a poursuivi son étude sur la mise en œuvre de la partie VII de la *Loi sur les langues officielles*. Cette étude vise plus particulièrement à évaluer comment les institutions fédérales se conforment aux modifications apportées à la partie VII de la Loi en novembre 2005. Après avoir entendu des représentants de ministères et organismes fédéraux, de communautés minoritaires de langue officielle, ainsi que des juristes, le comité a publié son rapport en juin 2010. Il y constate que le gouvernement a certes fait des efforts pour appliquer la Loi et que plusieurs ministères ont montré leur engagement envers l'utilisation des deux langues officielles, mais qu'il y a encore du chemin à parcourir. Le comité a donc exhorté le gouvernement à redoubler d'efforts pour que la Loi soit appliquée dans tous les ministères.



Comment les communautés anglophones au Québec réussissent-elles à s'épanouir? En 2010, les membres du Comité des langues officielles se sont rendus dans certaines d'entre elles pour le découvrir. Ici, des membres du comité visitent le Centre Morrin, qui abrite la seule bibliothèque de langue anglaise de la ville de Québec (septembre 2010).

À l'hiver 2009, le comité a entamé une étude approfondie sur les communautés de langue anglaise du Québec, afin d'examiner les facteurs touchant leur développement et leur épanouissement (comme le développement communautaire, l'éducation, la jeunesse, les arts et la culture et la santé). Il a tenu des audiences publiques à Ottawa ainsi qu'à Sherbrooke, à Montréal et à Québec, afin de se familiariser avec les défis auxquels se heurtent les communautés anglophones de la province et leur nature. Dans son rapport de mars 2011, le comité décrit les relations et les différences entre ces communautés et la majorité francophone, et formule 16 recommandations visant à combler les lacunes relatives aux services offerts aux Québécois anglophones.

En plus de se pencher sur ces deux sujets, le comité a étudié les rapports annuels du commissaire aux langues officielles, du ministère du Patrimoine canadien et du Conseil du Trésor, de même que d'autres questions concernant les langues officielles, dont l'enseignement dans la langue de la minorité et les médias.

Comité permanent des pêches et des océans

Au début de l'exercice 2010-2011, le Comité des pêches et des océans a déposé deux rapports sur l'ouest de l'Arctique canadien fondés sur ses travaux de l'année précédente. En avril, il a republié un rapport déposé juste avant la prorogation du Parlement en 2010 : *Relever le défi dans l'Arctique : Rapport sur la Garde côtière canadienne*. Ce rapport découle de l'intérêt de longue date du comité à l'égard du rôle de la Garde côtière dans le Nord canadien. Il décrit les répercussions de l'augmentation du trafic maritime international dans le passage du Nord-Ouest et recommande de renforcer le rôle de la Garde côtière canadienne en tant que premier outil de surveillance et de contrôle des eaux de l'Arctique au Canada.

Le comité a déposé son deuxième rapport sur l'ouest de l'Arctique canadien en mai. Celui-ci est fondé sur les témoignages reçus lors d'audiences tenues à Ottawa, ainsi qu'à Yellowknife et à Inuvik (Territoires du Nord-Ouest). *La gestion des pêches et des océans dans l'ouest de l'Arctique canadien* formule 14 recommandations visant le développement durable des pêches côtières et en eau douce, pour que ces activités soient profitables tant pour le Canada que pour les citoyens de la région.

À la demande de la ministre des Pêches et des Océans, le comité a entrepris, en mars 2010, une étude sur les phares du pays et les services assurés par leurs gardiens. Il a également élargi le champ de son étude afin d'y inclure la mise en œuvre de la *Loi sur la protection des phares patrimoniaux* (LPPP), qui devait entrer en vigueur à la fin de mai 2010. Le comité a invité des gardiens de phare, des plaisanciers, des transporteurs et des pêcheurs commerciaux, des entreprises et des intervenants locaux à faire valoir leur point de vue lors d'audiences qui se sont déroulées à Ottawa, et au cours de missions d'étude en Nouvelle-Écosse, à Terre-Neuve-et-Labrador et en Colombie-Britannique.

Il a publié deux rapports à ce sujet : un premier sur le personnel affecté à la garde des phares, en décembre 2010, et un deuxième sur la LPPP, en mars 2011. Le premier, *Pleins feux sur les phares gardés de la Colombie-Britannique et de Terre-Neuve-et-Labrador : Un rapport du comité*, indique que les gardiens de phare fournissent de nombreux services, souvent méconnus, et que leur présence est un véritable plus pour les phares. Le comité y recommande de modifier le plan de compression du personnel affecté à la garde des phares pour que le retrait de personnel soit évalué au cas par cas. Quant au deuxième rapport, il formule 10 recommandations pour assurer la protection des phares patrimoniaux.



Des membres du Comité des pêches et des océans en réunion avec le comité de développement local à Crow Head, Terre-Neuve-et-Labrador, en octobre 2010. Ils ont appris qu'un phare modernisé et doté d'un gardien peut stimuler le tourisme et soutenir l'économie locale.

Comité permanent des peuples autochtones

Au cours de l'exercice 2010-2011, le Comité permanent des peuples autochtones a consacré la majeure partie de son temps à l'étude de la réforme des systèmes d'éducation des Premières nations. Il y a consacré 20 réunions au cours desquelles il a entendu 57 témoins. La plupart des témoins ont été entendus à Ottawa, mais plusieurs membres du comité se sont aussi rendus en Saskatchewan, en Alberta, au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse pour recueillir des témoignages.

Cette année, le comité a également déposé un rapport sur l'étude qu'il a entreprise l'année dernière sur les élections tenues en vertu de la *Loi sur les Indiens*. Publié en mai 2010, le rapport intitulé *Élections chez les Premières nations : une question de choix fondamental* adresse des recommandations au gouvernement fédéral visant à aider les Premières nations à adapter leur régime de gouvernance à leur culture, à le rationaliser et à mieux le contrôler.

Le comité avait aussi pour mandat d'examiner les progrès réalisés quant aux engagements pris par les parlementaires des deux Chambres depuis les excuses que le gouvernement a présentées aux anciens élèves des pensionnats autochtones. Le comité a tenu cinq réunions et entendu 10 témoins

à ce sujet, puis il a déposé au Sénat, le 14 décembre, son rapport intitulé *Le chemin à parcourir : Rapport sur les progrès accomplis depuis les excuses présentées par le gouvernement du Canada aux anciens élèves des pensionnats autochtones*. Dans son rapport, le comité note que des progrès ont été accomplis dans le processus de guérison des survivants des pensionnats, mais que, pour réaliser pleinement cette guérison, il faudra poursuivre le processus de réconciliation en y engageant les survivants, le gouvernement et, en fait, l'ensemble de la population canadienne.

Sur le plan législatif, le comité a fait l'étude du projet de loi C-24, Loi modifiant la Loi sur le développement commercial et industriel des Premières nations et une autre loi en conséquence, et en a fait rapport sans amendement. Le 14 décembre, le comité a également été chargé de l'étude du projet de loi S-11, Loi concernant la salubrité de l'eau potable sur les terres des Premières nations. Il s'est réuni à neuf reprises et a entendu 47 témoins pour cette étude, qu'il n'avait pas terminée à la fin de l'exercice.



Les sénateurs Patrick Brazeau, Gerry St. Germain et Lillian Eva Dyck discutent du rapport de leur comité portant sur les élections chez les Premières nations lors d'une conférence de presse, tenue en mai 2010.

Comité permanent de la sécurité nationale et de la défense

Le Sénat a créé le Comité permanent de la sécurité nationale et de la défense en 2001, lors de la 1^{re} session de la 37^e législature. Depuis sa création, le comité a étudié bon nombre de grandes questions et recommandé des mesures visant à améliorer la sécurité des Canadiens et à permettre au Canada de contribuer à la sécurité internationale.

Au cours du dernier exercice, le comité a étudié deux textes législatifs, soit le projet de loi S-13, Loi portant mise en œuvre de l'Accord cadre sur les opérations intégrées transfrontalières maritimes d'application de la loi entre le gouvernement du Canada et le gouvernement des États-Unis d'Amérique, dont il a fait rapport avec des amendements, et le projet de loi C-55, Loi modifiant la Loi sur les mesures de réinsertion et d'indemnisation des militaires et vétérans des Forces canadiennes et la Loi sur les pensions, dont il a fait rapport sans amendement. Le comité s'est de plus penché sur une motion présentée au Sénat par le sénateur Rompkey qui proposait de faire changer l'appellation officielle de la Marine canadienne. Il a déposé son rapport à ce sujet en décembre 2010, dans lequel il recommande que le Sénat adopte une version modifiée de la motion.

Le comité a aussi déposé deux rapports provisoires au terme de son étude des politiques de sécurité nationale et de défense du Canada. Le premier, *La mission canadienne en Afghanistan : et maintenant?*, déposé en juin 2010, porte sur l'éventuel rôle que les Forces canadiennes devraient jouer en Afghanistan



En décembre 2010, le Comité de la sécurité nationale et de la défense s'est rendu à la BFC Edmonton pour discuter avec les troupes et recueillir des informations pour son étude sur la sécurité dans l'Arctique. Ici, le vice-président Roméo Dallaire discute avec le brigadier-général Paul Wynnyk.



En février 2011, la présidente du Comité de la sécurité nationale et de la défense, Pamela Wallin, a dirigé une délégation de membres du comité à Washington, D.C., dans le cadre d'une mission d'étude. Sur cette photo, la délégation rencontre Gary Doer, ambassadeur du Canada aux États-Unis.

après 2011. Dans ce rapport, le comité a recommandé que le Canada poursuive sa mission de formation et de mentorat auprès de l'armée et de la police nationales afghanes après 2011. Le deuxième rapport provisoire, *Souveraineté et sécurité dans l'Arctique canadien*, a été déposé en mars 2011 et il examine les concepts distincts de « souveraineté » et de « sécurité ». Le comité y recommande les mesures que le Canada devrait prendre pour améliorer sa présence dans le Grand Nord. Il a mené deux missions d'étude à cet égard. La première s'est déroulée en décembre 2010 à la Base des Forces canadiennes Edmonton, et la seconde a eu lieu en février 2011, à Washington.

Sous-comité des anciens combattants



Lors de la 3^e session de la 40^e législature, le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense a chargé ce sous-comité d'étudier les services et les prestations dispensés aux membres des Forces canadiennes; aux anciens combattants; aux membres et anciens membres de la Gendarmerie royale du Canada et leurs familles.

Aux termes de cet ordre de renvoi, le sous-comité a entrepris une série d'audiences publiques sur la mise en œuvre de la nouvelle Charte des anciens combattants. Il a entendu les témoignages de nombreux hauts fonctionnaires, intervenants et universitaires, et recueilli de l'information en vue de présenter un rapport faisant le point sur cette question. Au moment de la dissolution, le sous-comité était en train d'examiner son projet de rapport.

Comité permanent des transports et des communications



Au cours de la 3^e session de la 40^e législature, le Comité permanent des transports et des communications a entrepris une étude sur le secteur du sans-fil dans l'industrie canadienne des télécommunications. Pendant son étude, des changements au secteur ont poussé le comité à élargir son champ d'intérêt pour y inclure notamment l'accès à Internet haute vitesse, l'offre de bande passante, le rôle des télécommunications sans fil dans l'édification de la nation et le rythme d'adoption des innovations technologiques.

Dans son rapport intitulé *Plan pour un Canada numérique*, déposé au Sénat le 16 juin, le comité encourage vivement le gouvernement fédéral à établir un plan pour l'établissement d'une « société numérique », c'est-à-dire une société où les technologies de l'information, comme l'Internet et les téléphones intelligents, s'intègrent à l'économie et à la prestation de services. Le rapport invite en effet le gouvernement à donner l'exemple en intégrant les communications numériques dans ses activités au point de recourir à ces technologies pour fonctionner et offrir ses services à la population. Le rapport recommande aussi que le Canada présente une stratégie pour garantir l'inclusion de tous les citoyens dans cette nouvelle société numérique afin d'éviter la création de « nantis » et de « démunis » de l'information.

Après avoir terminé cette étude, le comité en a entrepris une autre sur les nouveaux enjeux du secteur canadien du transport aérien. Son mandat vise quatre grands

enjeux : le contexte mondial, le marché national, les relations commerciales entre l'industrie et les voyageurs et les retombées économiques des aéroports. Dans le cadre de cette étude, le comité a effectué une mission d'étude à l'Aéroport international d'Ottawa.

En plus de mener ces études spéciales, le comité a examiné quatre projets de loi :

- Le projet de loi C-42, Loi sur le renforcement de la sûreté aérienne – rapport sans amendement
- Le projet de loi C-28, Loi visant à promouvoir l'efficacité et la capacité d'adaptation de l'économie canadienne par la réglementation de certaines pratiques qui découragent l'exercice des activités commerciales par voie électronique et modifiant la Loi sur le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, la Loi sur la concurrence, la Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques et la Loi sur les télécommunications – rapport sans amendement
- Le projet de loi S-5, Loi assurant aux Canadiens la sécurité des véhicules importés du Mexique – rapport sans amendement
- Le projet de loi S-219, Loi modifiant la Loi sur la Société canadienne des postes (service postal en milieu rural et ombudsman de Postes Canada) – n'avait pas fait l'objet d'un rapport au Sénat lorsque l'exercice a pris fin



Comités permanents internes

CONFLITS D'INTÉRÊTS DES SÉNATEURS

Le Comité permanent sur les conflits d'intérêts des sénateurs a été créé en vertu du *Règlement du Sénat* pour se charger de toutes les questions ayant trait au *Code régissant les conflits d'intérêts des sénateurs*, adopté en 2005, et pour diriger de façon générale le conseiller sénatorial en éthique.

La composition du comité est établie selon un processus qui diffère de celui de la plupart des autres comités. Deux membres sont élus par scrutin secret par le caucus du gouvernement et deux autres par le caucus de l'opposition; le cinquième membre est ensuite élu par ces quatre membres. Le président du comité est élu par au moins quatre de ses membres.

RÉGIE INTERNE, BUDGETS ET ADMINISTRATION

Le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration a pour mandat d'examiner toutes les questions d'ordre financier ou administratif relatives à la gestion interne du Sénat. Il étudie et approuve les budgets demandés par les comités et établit des lignes directrices et des politiques sur des questions telles que les frais de déplacement et les dépenses budgétaires des sénateurs. Il présente en outre au Sénat, pour approbation, le Budget principal des dépenses de cette institution. En vertu du *Règlement du Sénat*, le comité est autorisé à exécuter son mandat de sa propre initiative, c'est-à-dire sans devoir recevoir un ordre de renvoi du Sénat.

Au cours de l'exercice 2010-2011, le comité a déposé neuf rapports administratifs examinant les projets de budget pour les voyages à l'étranger des sénateurs, le Budget principal des dépenses du Sénat, la Politique du Sénat sur l'utilisation de taxis et les budgets des comités sénatoriaux. Il a de plus produit quatre rapports de fond. Deux d'entre eux ont servi au dépôt de vérifications externes des états financiers du Sénat, un troisième recommande au Sénat d'inviter la vérificatrice générale à procéder à une vérification du rendement de l'administration du Sénat, et le dernier rend compte des vérifications faites pour l'exercice 2009-2010, premier exercice où les vérifications ont été faites conformément au plan de vérification pluriannuel du Sénat couvrant des périodes de trois ans.

RÈGLEMENT, PROCÉDURE ET DROITS DU PARLEMENT

C'est en 1968 que le Comité permanent du Règlement et de la procédure est créé, à la suite d'un rapport du Comité spécial du *Règlement du Sénat*, afin d'examiner le Règlement et de recommander des améliorations. En juin 1991, ce comité est remplacé par le Comité des privilèges, du Règlement et de la procédure, à qui on confie la tâche d'examiner la procédure, les coutumes et les privilèges du Sénat, fonction exercée antérieurement par le Comité des privilèges, composé de tous les sénateurs présents au cours de la session.



La vérificatrice générale Sheila Fraser témoigne devant le Comité de la régie interne, des budgets et de l'administration pour expliquer comment elle procéderait à une vérification du rendement des programmes administratifs du Sénat (octobre 2010).

Comités mixtes permanents

En septembre 2001, le comité adopte son nom actuel, pour mieux refléter son mandat et ses responsabilités.

En 2010-2011, le Comité permanent du Règlement, de la procédure et des droits du Parlement a déposé trois rapports de fond. Deux d'entre eux recommandent d'apporter des modifications au *Règlement du Sénat* sur des questions de privilège et de retirer les renvois à deux comités mixtes inactifs. Le comité a également entrepris un examen de la structure des comités sénatoriaux et présenté un rapport initial au Sénat à cet égard.

SÉLECTION

Au début de chaque session parlementaire, le Comité de sélection est constitué pour exercer deux fonctions : nommer un Président intérimaire et désigner les sénateurs qui siègeront à la plupart des comités. L'exercice 2010-2011 n'a correspondu qu'à une seule session, la 3^e session de la 40^e législature, commencée le 3 mars 2010, soit juste avant qu'il ne débute. Le Comité de sélection n'a donc pas déposé de rapport en 2010-2011.

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Le Comité mixte permanent de la Bibliothèque du Parlement aide le Président du Sénat et le Président de la Chambre des communes à diriger et à gérer la Bibliothèque du Parlement. À cette fin, il leur présente des recommandations sur la gouvernance de la Bibliothèque et pour l'achat de livres, de cartes ou d'autres articles.

Au cours de l'exercice 2010-2011, le comité s'est réuni à huit reprises. Il a amorcé une étude du Parlement de 2020, fondée sur un rapport commandé par la Bibliothèque et intitulé *Parlement 2020 : Un aperçu du Parlement de demain*. Dans le cadre de cette étude, le comité a invité plusieurs témoins à venir discuter des thèmes abordés dans le rapport, et plus particulièrement de la façon dont les bibliothèques parlementaires pourraient élaborer de nouvelles initiatives de sensibilisation du public pour combler le fossé qui sépare le public (en particulier les jeunes électeurs) et le Parlement. Le comité a par ailleurs consacré une réunion aux travaux préparatoires à l'étude du Budget principal des dépenses de la Bibliothèque du Parlement pour 2011-2012, en plus d'avoir procédé à l'examen du crédit 10b du Budget supplémentaire des dépenses (B) 2010-2011.

EXAMEN DE LA RÉGLEMENTATION

Le mandat du Comité mixte permanent d'examen de la réglementation est défini par la *Loi sur les textes réglementaires*, qui l'autorise à étudier et à examiner certains textes réglementaires pris après le 1^{er} janvier 1972. Par ailleurs, depuis 1980, le Sénat et la Chambre des communes renouvellent au début de chaque session parlementaire un ordre de renvoi autorisant le comité mixte à étudier les moyens par lesquels le Parlement peut mieux surveiller le processus de réglementation du gouvernement. Ensemble, ces mandats autorisent le comité à faire enquête et rapport sur la plupart des aspects du processus de réglementation fédéral.

Au cours de l'exercice 2010-2011, le comité s'est réuni à 15 reprises. Bien qu'il convoque rarement des témoins, il l'a fait cette année. Laureen Kinney, directrice générale de la Sûreté de l'aviation à Transports Canada, a témoigné devant le comité en décembre 2010.

Dans la collectivité et à l'étranger



La sénatrice Ethel Cochrane prend la parole devant la Newfoundland & Labrador Organization of Women Entrepreneurs (NLOWE) en mars 2011.

À titre de représentants d'une région, les sénateurs soulèvent au Parlement de nombreuses questions d'intérêt local, régional, provincial et territorial. Ils ont recours à des déclarations, à des motions, à des interpellations et à des projets de loi – les outils parlementaires que leur offre le Sénat – ainsi qu'à leur influence sur la Colline du Parlement pour défendre diverses causes, souvent pendant des années. Ils jouent aussi un rôle en dehors de la Colline du Parlement : ils parlent aux représentants des médias, participent à diverses activités, et associent leur nom et leur crédibilité à des causes qui leur tiennent à cœur.

À l'étranger, les sénateurs représentent le Canada et plus particulièrement notre parlement bicaméral. Ils font partie des délégations accompagnant le Président lors de ses missions diplomatiques dans d'autres pays et ils participent à des conférences internationales. Ils font également partie de nombreux groupes et associations interparlementaires sur la Colline du Parlement. Ces groupes non partisans de sénateurs et de députés collaborent avec des législateurs de partout dans le monde sur des questions d'intérêt commun, comme les droits de la personne, le droit international et l'économie mondiale. Bon nombre de ces associations sont bilatérales, ce qui facilite la coopération entre le Canada et des régions ou pays en particulier.

En 2010-2011, les sénateurs ont participé aux travaux des 16 associations et groupes interparlementaires officiels :

- Association parlementaire Canada-Afrique
- Association parlementaire Canada-Europe – Délégation canadienne à l'Assemblée parlementaire de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
- Section canadienne de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie
- Section canadienne de l'Association parlementaire du Commonwealth
- Groupe canadien de l'Union interparlementaire
- Association parlementaire canadienne de l'OTAN
- Section canadienne du Forum interparlementaire des Amériques
- Association législative Canada-Chine
- Association interparlementaire Canada-France
- Groupe interparlementaire Canada-Japon
- Association interparlementaire Canada - Royaume-Uni
- Groupe interparlementaire Canada-États-Unis
- Groupe interparlementaire Canada-Allemagne
- Groupe interparlementaire Canada-Irlande
- Groupe interparlementaire Canada-Israël
- Groupe interparlementaire Canada-Italie



La sénatrice Claudette Tardif (accompagnée de l'ex-sénateur Daniel Hays, à gauche) représente la délégation canadienne à la 37^e réunion annuelle de l'Association interparlementaire Canada-France en août 2010.



Le Président

du Sénat

Vêtu de la traditionnelle robe noire et du col à rabat blanc, le Président du Sénat dirige les séances du haut de l'estrade située à l'une des extrémités de la chambre. Son rôle consiste à « présider » les séances du Sénat; il veille donc au respect de la procédure et du décorum. Il dirige aussi des cérémonies qui ont lieu dans la chambre du Sénat, notamment la sanction royale de projets de loi, l'assermentation du gouverneur général et des sénateurs, et l'ouverture d'une législature.

Le Président occupe le quatrième rang dans l'ordre de préséance au Canada, après Sa Majesté la Reine, représentée par le gouverneur général, le premier ministre et le juge en chef de la Cour suprême. À ce titre, il prend la tête de missions diplomatiques dans d'autres pays et assemblées législatives, et il dirige donc souvent des délégations de parlementaires canadiens. Il accueille également des diplomates, des premiers ministres, des présidents et des dignitaires de haut rang lors de leur visite au Canada et sur la Colline du Parlement.

Le Président dans les séances et les cérémonies du Sénat



Le Président du Sénat préside les délibérations. La séance du Sénat commence avec l'entrée du défilé du Président et prend fin lorsque le Président quitte la chambre après l'ajournement. Durant la séance, il aide les sénateurs en veillant au bon déroulement des délibérations et en appelant officiellement les affaires inscrites au *Feuilleton et Feuilleton des avis*, l'ordre du jour quotidien du Sénat. Il lui arrive aussi de trancher des différends sur la procédure à suivre. Il veille constamment au respect du Règlement et du décorum au cours des délibérations.

En 2010-2011, le Président Kinsella a rendu huit décisions officielles sur la procédure, qui peuvent être consultées à l'adresse suivante :
<http://sen.parl.gc.ca/nkinsella/French/Rulings-f.htm>.

PRÉSIDENT DES CÉRÉMONIES TENUES AU SÉNAT

À la chambre du Sénat, le Président dirige les cérémonies parlementaires officielles. Cette année, il a présidé aux cérémonies suivantes :

26 mai 2010 Assermentation de l'honorable David Braley

12 juillet 2010 Cérémonie de sanction royale

12 juillet 2010 Assermentation de l'honorable Salma Ataullahjan

1^{er} octobre 2010 Installation de Son Excellence le très honorable David Johnston, gouverneur général du Canada

5 novembre 2010 Cérémonie du Souvenir

25 novembre 2010 Assermentation des pages du Sénat pour 2010-2011

15 décembre 2010 Cérémonie de sanction royale

1^{er} février 2011 Assermentation de l'honorable Don Meredith et de l'honorable Larry Smith



ACTIVITÉS DE SENSIBILISATION PUBLIQUE

Le Président Kinsella a participé, en tant qu'hôte ou invité, à des activités au nom du Sénat au cours de l'année. En voici certaines :

- 13 avril 2010** Réception en l'honneur du Conseil des ambassadeurs de la Ligue arabe au Canada et de l'Association parlementaire Canada-Monde arabe
- 14 avril 2010** Réception en l'honneur de Son Excellence M. David Jacobson, ambassadeur des États-Unis au Canada, organisée par le conseil d'administration du Conseil des affaires canadiennes-américaines
- 15 avril 2010** Visite à l'ambassade de la Pologne pour signer le livre de condoléances pour le regretté président de la République de Pologne, Lech Kaczynski
- 19 avril 2010** Hommage à l'honorable Wilbert Keon par l'Association médicale canadienne
- 19 avril 2010** Réception en l'honneur du Jour de l'indépendance d'Israël
- 20 avril 2010** Rencontre avec l'Association des policiers du Nouveau-Brunswick
- 20 avril 2010** Rencontre avec des représentants des Produits de consommation Irving
- 20 avril 2010** Rencontre avec des représentants des Producteurs laitiers du Nouveau-Brunswick organisée par l'honorable Greg Thompson
- 21 avril 2010** Dîner d'adieu à Son Excellence M. Stanislav Opiela, ambassadeur de la République slovaque, organisé par l'ambassadeur de la Hongrie
- 22 avril 2010** Réception en l'honneur des athlètes olympiques et paralympiques canadiens qui ont participé aux Jeux d'hiver
- 2 mai 2010** Cérémonie soulignant le 65^e anniversaire de la victoire de la bataille de l'Atlantique au Monument commémoratif de guerre du Canada, à Ottawa
- 3 mai 2010** Réception en commémoration du 3 mai 1791, jour de la constitution de la Pologne, en compagnie de Son Excellence M. Bogdan Borusewicz, Président du Sénat de la République de Pologne
- 4 mai 2010** Rencontre avec des représentants de l'Administration portuaire de Saint John
- 7 mai 2010** Réception soulignant le départ à la retraite du très honorable Herb Gray
- 11 mai 2010** Quarante-cinquième Petit déjeuner-prière national annuel



- 11 mai 2010** Réception d'adieu pour souligner les contributions de l'honorable Wilbert Keon au Sénat du Canada entre 1990 et 2010
- 12 mai 2010** Réception en l'honneur de Son Excellence M. Ban Ki-moon, Secrétaire général des Nations Unies, parrainée par le Président Kinsella
- 12 mai 2010** Visite de l'Association des conjoints des parlementaires et de l'Association des conjoints de chefs de missions à la chambre du Sénat à l'occasion d'un café organisé par Mme Ann Kinsella
- 22 mai 2010** Soirée du Gala culturel de l'Asian Heritage Society du Nouveau-Brunswick
- 25 mai 2010** Réception visant à souligner la Fête nationale de l'Argentine organisée par Son Excellence l'ambassadeur Arturo Guillermo Bothamley
- 25 mai 2010** Réception soulignant la Journée de l'aviation organisée par l'Association de la Force aérienne du Canada
- 1^{er} juin 2010** Célébration de la Journée arabe de 2010 au Château Laurier, à Ottawa
- 2 juin 2010** Réception organisée par l'Association Acéricole du Nouveau-Brunswick
- 7 juin 2010** « Retrouvailles » de l'Association canadienne des ex-parlementaires et présentation du Prix de reconnaissance pour service exceptionnel
- 7 juin 2010** Rencontre avec des représentants de l'Association canadienne pour l'intégration communautaire
- 7 juin 2010** Service commémoratif de l'Association canadienne des ex-parlementaires : Une célébration de la vie et de la carrière des parlementaires décédés
- 9 juin 2010** Réception soulignant la restauration du vitrail de l'Ascension de la St. James Parish Church, à la Barbade
- 9 juin 2010** Réception en l'honneur du Programme de stage parlementaire du Canada
- 11 juin 2010** Petit déjeuner de remise des prix destinés aux employés du Sénat
- 15 juin 2010** Rencontre avec des organisateurs du championnat mondial junior de l'Association internationale des Fédérations d'athlétisme, qui a été tenue à Moncton en 2010
- 17 juin 2010** Barbecue annuel du Président



- 21 juin 2010** Visite de membres des Forces canadiennes et de la Marine royale de la Nouvelle-Zélande organisée par le Président Kinsella et l'honorable Fabian Manning
- 21 juin 2010** Séance d'information offerte par le Président Kinsella à l'Administration portuaire de Saint John
- 22 juin 2010** Discours prononcé à l'occasion du banquet de la Conférence de la collectivité du renseignement de 2010
- 23 juin 2010** Déjeuner d'adieu en l'honneur des pages du Sénat
- 12 juillet 2010** Souper en l'honneur d'Anne Leahy, ambassadrice du Canada au Saint-Siège
- 15 juillet 2010** Collation des grades d'été de l'Université St. Thomas
- 19 juillet 2010** Cérémonie d'ouverture du championnat mondial junior de l'Association internationale des Fédérations d'athlétisme, qui a été tenue à Moncton, au Nouveau-Brunswick
- 12 août 2010** Visite de Son Éminence M. Telesphore P. Cardinal Toppo au Sénat du Canada
- 20 août 2010** Campagne « Pédaler pour des rêves » du NCSM Fredericton
- 26 août 2010** Inspection de la garde de la Ville de Fredericton
- 15 septembre 2010** Dîner et réception à l'intention du corps diplomatique organisés par le Président Kinsella et le Président de la Chambre des communes, Peter Milliken, au Upper Canada Village et sur le HMCS Fredericton
- 22 septembre 2010** 86^e Messe rouge annuelle du Thomas More Lawyers Guild of Toronto
- 27 septembre 2010** Réception d'adieu en l'honneur de Son Excellence la gouverneure générale Michaëlle Jean et de Son Excellence M. Jean-Daniel Lafond
- 30 septembre 2010** Réception soulignant les 20 ans de la réunification de l'Allemagne
- 30 septembre 2010** Réception soulignant le 61^e anniversaire de la fondation de la République populaire de Chine
- 30 septembre 2010** Réception soulignant le 41^e anniversaire de la Grande révolution du 1^{er} septembre, Fête nationale de la Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste
- 2 octobre 2010** Remise du prix John Sweeney au Président Kinsella à l'Université St. Jerome's, à Waterloo



- 3 octobre 2010** Discours prononcé dans le cadre de la série de conférences sur la culture chrétienne de 2010-2011 organisées par l'Université Assumption, à Windsor, en Ontario
- 26 octobre 2010** Dîner d'adieu pour Son Excellence M. Lan Lijun, ambassadeur de la République populaire de Chine, organisé par le Président Kinsella
- 26 octobre 2010** Réception en l'honneur des anciens étudiants de l'Université St. Thomas
- 28 octobre 2010** Dîner de la fondation True Patriot Love pour le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard, à Fredericton, au Nouveau-Brunswick
- 2 novembre 2010** Réception soulignant le 90^e anniversaire des relations diplomatiques entre le Canada et les républiques tchèque et slovaque
- 4 novembre 2010** Visite à la chambre du Sénat des participants au Forum des enseignantes et des enseignants sur la démocratie parlementaire canadienne

5 novembre 2010 Remise du titre de Grand officier de l'Ordre de la Pléiade au Président Kinsella

- 15 novembre 2010** Discours prononcé lors du banquet de l'assemblée générale annuelle de la Northeastern Society of Orthodontists à Montréal
- 16 novembre 2010** Réception sur la Colline organisée par l'Alliance canadienne des associations étudiantes
- 16 novembre 2010** Rencontre avec les représentants de l'Alliance canadienne des associations étudiantes
- 19 novembre 2010** Visite des Wildcats de Sault Ste. Marie au Sénat du Canada
- 19 novembre 2010** Réception soulignant le 225^e anniversaire de l'école secondaire de Fredericton
- 24 novembre 2010** Rencontre avec Mme Evaline Apoko, ancienne prisonnière des rebelles ougandais et porte-parole pour les jeunes victimes des conflits armés
- 24 novembre 2010** Souper organisé par le Président Kinsella en l'honneur de Monseigneur Liam Bergin, recteur de l'Irish Pontifical College, à l'occasion de sa première visite au Canada
- 24 novembre 2010** Cérémonie soulignant le 20^e anniversaire de la dédicace de la salle de méditation Père Sean O'Sullivan
- 30 novembre 2010** Réception soulignant la nomination de l'honorable Salma Ataullahjan au Sénat du Canada
- 30 novembre 2010** Réception d'adieu visant à souligner les contributions de l'honorable Jean Lapointe au Sénat du Canada entre 2001 à 2010



- 2 décembre 2010** Cérémonie des « Lumières de Noël au Canada »
- 3 décembre 2010** Fête de Noël annuelle du Président du Sénat
- 7 décembre 2010** Réception soulignant le 150^e anniversaire de l'unification de l'Italie
- 7 décembre 2010** Réception à l'occasion de la conférence des Chefs du Protocole
- 8 décembre 2010** Souper d'adieu de Son Excellence M. Anthony Cary, haut-commissaire du Royaume-Uni
- 14 décembre 2010** Rencontre avec M. Christophe Kervégant-Tanguy, président et directeur général de l'Association des universités de la francophonie canadienne (AUFC)
- 16 décembre 2010** Réception d'adieu de l'ambassadrice de la Croatie, Son Excellence Mme Vesela Mrden Korac
- 1^{er} février 2011** Visite au Sénat du Canada des participants au Programme des futurs leaders dans les Amériques du Bureau canadien de l'éducation internationale
- 9 février 2011** Le Président Kinsella accueille les membres du 30^e Régiment d'artillerie de campagne au Sénat du Canada
- 10 février 2011** Réception soulignant la Journée du service diplomatique
- 11 février 2011** L'équipe des Crusaders de l'école secondaire de Kennebecasis Valley, championne du Reach for the Top, visite le Sénat du Canada
- 3 mars 2011** Réception d'adieu de M. Fidel Coloma, conseiller à l'ambassade du Chili
- 3 mars 2011** Remise du prix d'excellence DreamKEEPERS 2011 de la Canadian Martin Luther King Day Coalition à l'honorable Donald Oliver, Président intérimaire du Sénat, pour l'ensemble de sa carrière
- 9 mars 2011** Réception de l'Association parlementaire du Commonwealth soulignant la Journée du Commonwealth
- 10 mars 2011** Rencontre avec les premiers récipiendaires du prix annuel John Diefenbaker pour les droits de la personne et la liberté
- 21 mars 2011** Cérémonie annuelle d'investiture à l'Ordre de la Pléiade de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie



Le Président en tant que diplomate

ÉCHANGES PARLEMENTAIRES

Le Canada cherche à renforcer ses relations avec les autres États et leurs assemblées législatives au moyen d'échanges parlementaires. Rien ne peut égaler les rencontres en personne pour promouvoir nos intérêts nationaux, se renseigner sur les autres États et trouver des terrains d'entente entre les pays. Le Président accueille souvent des représentants et des délégations d'assemblées législatives et de gouvernements en visite au Canada. De plus, il effectue des visites diplomatiques et dirige des délégations parlementaires à l'étranger.

VISITES AU CANADA

Du 1^{er} au 9 mai 2010 Visite de Son Excellence M. Bogdan Borusewicz, Président du Sénat de la République de Pologne, et d'une délégation parlementaire

Du 30 mai au 5 juin 2010 Visite au Canada de Son Excellence M. Yahya Mahfoodh Al Manthri, président du Conseil de l'État du Sultanat d'Oman, et d'une délégation parlementaire

Les 15 et 16 juin 2010 Visite au Parlement de M. Yvon Vallières, député et Président de l'Assemblée nationale du Québec

Du 27 au 29 juin 2010 Visite au Canada de Son Altesse Éminentissime le Prince Fra' Matthew Festing, Grand maître de l'Ordre Souverain Militaire Hospitalier de Saint-Jean de Jérusalem, de Rhodes et de Malte, et d'une délégation

Du 2 au 5 septembre 2010 Consultation des présidents de chambres hautes et de parlements unicaméraux du G20 à Ottawa

Dans la foulée du Sommet du G20 à Toronto, le Président du Sénat a accueilli les présidents et les représentants des chambres hautes et des parlements unicaméraux des États du G20 à Ottawa en septembre 2010 pour discuter de la sécurité alimentaire à la lumière des problèmes mondiaux liés à l'approvisionnement alimentaire. Des représentants d'assemblées législatives provenant de nombreux pays se sont réunis avec le Président dans la chambre du Sénat pour discuter de manière approfondie de cette question, qui a ensuite fait l'objet d'un important débat international dans les mois qui ont suivi.

Du 20 au 23 octobre 2010 Visite au Canada de Son Excellence M. Blaz Kavcic, Président du Conseil national de la République de Slovénie, et d'une délégation parlementaire

Du 1^{er} au 5 novembre 2010 Visite au Canada de Son Excellence M. Trajko Veljanoski, Président de l'Assemblée de la République de Macédoine, et d'une délégation parlementaire



Du 2 au 7 novembre 2010 Visite au Canada de Son Excellence M. Mircea Geoana, Président du Sénat de la Roumanie

Du 8 au 11 février 2011 Visite au Sénat du Canada de l'honorable Paul Okalik, député et Président de l'Assemblée législative du Nunavut

VISITES À L'ÉTRANGER

Du 10 au 14 octobre 2010 Le Président Kinsella dirige une délégation parlementaire en République tchèque

Du 14 au 20 octobre 2010 Le Président Kinsella dirige une délégation parlementaire en Slovaquie, au Saint-Siège, à l'Ordre souverain militaire de Malte et en Italie

17 octobre 2010 Le Président Kinsella et une délégation parlementaire visitent le Saint-Siège à l'occasion de la canonisation du frère André

Du 12 au 15 janvier 2011 Le Président Kinsella dirige une délégation parlementaire au Royaume de Bahreïn

16 janvier 2011 Le Président Kinsella dirige une délégation parlementaire au Royaume d'Arabie saoudite

Du 19 au 25 janvier 2011 Le Président Kinsella dirige une délégation parlementaire en République turque



AUTRES VISITES OFFICIELLES

Au cours de l'exercice 2010–2011, le Président du Sénat a accueilli les personnes suivantes :

11 mai 2010 Visite de M. Lu Yongxiang, vice-président du comité permanent du Congrès national du peuple de la République populaire de Chine

27 mai 2010 Visite au Parlement du Canada de Son Excellence M. Felipe Calderon Hinojosa, président des États-Unis du Mexique

25 juin 2010 Visite de Son Excellence M. Hu Jintao, président de la République populaire de Chine

8 décembre 2010 Visite de membres du Comité d'amitié parlementaire canado-saoudien du Majlis Ash-Shura (conseil consultatif) du Royaume d'Arabie saoudite

8 février 2011 Visite de l'honorable Richard Sealy, ministre du Tourisme de la Barbade

ACTIVITÉS PROTOCOLAIRES ET DIPLOMATIQUES

À titre de représentant du Canada, du Parlement et du Sénat, le Président participe aussi, comme hôte ou invité, à de nombreuses activités officielles tant au pays qu'à l'étranger. Cette année, le Président a participé aux activités spéciales suivantes :

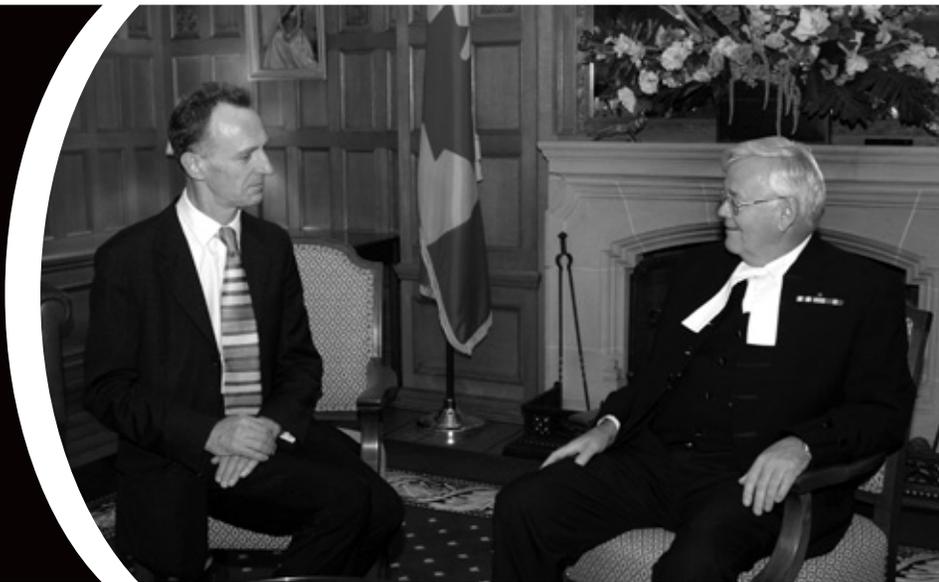
- 25 mai 2010** Dévoilement du portrait du très honorable Jean Chrétien
- 3 juin 2010** Dévoilement d'œuvres d'art que le gouvernement de la Nouvelle-Zélande a données au Parlement du Canada
- 18 juin 2010** Le Président Kinsella et le Président Milliken de la Chambre des communes accueillent le corps diplomatique à Kingston, en Ontario



- 9 décembre 2010** Cérémonie de dévoilement de l'encorbellement sculpté aux traits de Sa Majesté la Reine Élisabeth II
- 1^{er} février 2011** Rencontre au Sénat du Canada de Son Excellence M. Edward Evelyn Greaves, haut-commissaire de la Barbade, et des participants au Programme des futurs leaders dans les Amériques du Bureau canadien de l'éducation internationale
- 22 mars 2011** Le Président Kinsella et Son Excellence M. Edward Evelyn Greaves, haut-commissaire de la Barbade, sont les hôtes d'une réception à l'occasion du lancement du livre *Some Barbadian Canadians*

VISITES DE COURTOISIE

Le Président accueille régulièrement des délégations, des hauts-commissaires et des ambassadeurs d'autres pays ainsi que des dignitaires et des hauts fonctionnaires canadiens et étrangers. Au cours de l'exercice 2010-2011, le Président a reçu des visites de courtoisie de représentants des pays suivants : Afghanistan, Allemagne, Arabie saoudite, Argentine, Australie, Azerbaïdjan, Barbade, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Brésil, Chili, Chine, Colombie, Costa Rica, Égypte, Émirats arabes unis, Espagne, États-Unis, Finlande, France, Inde, Iraq, Irlande, Italie, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Koweït, Lettonie, Macédoine, Malte, Mauritanie, Mexique, Nouvelle-Zélande, Ouganda, Paraguay, Pologne, République de Corée, République tchèque, Roumanie, Russie, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Sri Lanka, Suède, Turquie, Ukraine, Royaume-Uni, Venezuela et Vietnam. Il a également rencontré le Groupe d'amitié du Koweït et des représentants du Saint-Siège, des Nations Unies et du Mejlis du Peuple tatar de Crimée.



Le Président Kinsella et Son Excellence M. Anthony Cary, haut-commissaire de la Grande-Bretagne, discutent des relations entre les deux pays.



Le Président Kinsella accueille au Canada Son Excellence Mme Jhannett Maria Madriz Sotillo, ambassadrice de la République bolivarienne du Venezuela, le 26 octobre 2010.

La tournée royale de 2010



Sa Majesté la Reine du Canada et Son Altesse Royale le Duc d'Édimbourg ont visité le Canada du 28 juin au 6 juillet 2010. La tournée royale a commencé à Halifax puis s'est poursuivie dans la région de la capitale nationale, à Winnipeg, à Toronto et à Kitchener-Waterloo. Le Président a eu à plusieurs reprises l'honneur de se joindre à eux à titre de représentant du Sénat.

Le Président Kinsella a aussi accueilli la Reine et le Duc d'Édimbourg lors d'un déjeuner organisé par le ministre de la Défense nationale, M. Peter MacKay, à la BFC d'Halifax. Le Président se trouvait sur le *NCSM Toronto* pendant le défilé naval, vêtu de son uniforme de capitaine honoraire de la Marine royale canadienne, alors que Sa Majesté passait en revue le personnel sur le pont du *NCSM St. John's*. La cérémonie s'inscrivait dans les célébrations du centenaire de la Marine.

En prévision du jubilé de diamant de Sa Majesté, le Sénat a commandé deux œuvres d'art qui seront exposées dans le foyer du Sénat, sur la Colline du Parlement. La première est un portrait de la Reine sculpté dans la pierre par le sculpteur du Dominion du Canada, Phil White, qui sera ajouté aux

arches des souverains situés en face de l'antichambre du Sénat. La seconde est un magnifique vitrail produit par le Goodman Zissoff Stained Glass Studio de Kelowna, en Colombie-Britannique, constitué de deux grands panneaux, l'un représentant la Reine Victoria et l'autre, la Reine Élisabeth II. Elles sont les seuls monarques du Canada à avoir célébré leur jubilé de diamant. Le 30 juin, le Président a accueilli la Reine et le Duc d'Édimbourg lors d'une cérémonie à Rideau Hall, où Sa Majesté a dévoilé la maquette de la sculpture et celle du vitrail du jubilé de diamant. Les deux maquettes lui ont beaucoup plu.

Le lendemain, le Président Kinsella a accueilli Sa Majesté et Son Altesse Royale sur la Colline du Parlement à l'occasion des festivités de la fête du Canada, qui ont attiré une plus grande foule que les années précédentes. Après le traditionnel défilé aérien des Snowbirds, des artistes canadiens se sont produits en spectacle à l'heure du midi.

Enfin, le Président du Sénat a participé à la réception et au souper que le premier ministre Harper et sa femme ont organisés en l'honneur de la Reine le 5 juillet, au Royal York Hotel, à Toronto.





Coup d'oeil sur le Sénat

Professions au sein de l'administration
du Sénat

(en pourcentage)

Gestion	6,3
Personnel professionnel	18,4
Travail de bureau et administration	30,8
Sécurité	20,5
Opérationnel	24,0



L'administration du Sénat et les finances

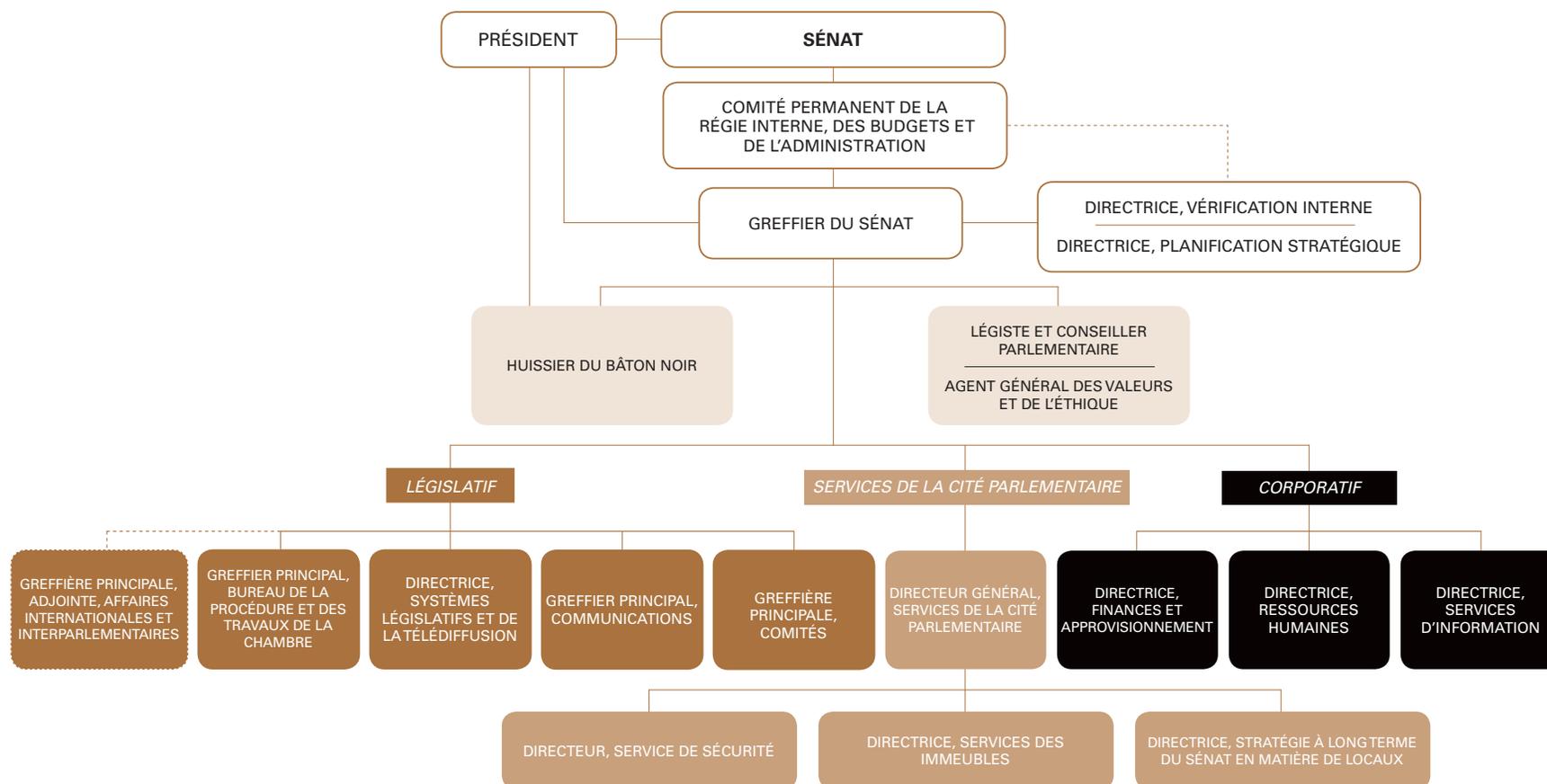
Les sénateurs travaillent aux diverses politiques de l'État dans la chambre du Sénat, en comité, au sein de la communauté et sur la scène internationale. Ils auraient toutefois bien de la difficulté à faire ce travail sans l'appui crucial de l'équipe administrative et du service des finances du Sénat.

Sans les greffiers de comité, les sténographes et les agents de sécurité, il n'y aurait pas de réunions de comité. Sans les spécialistes en informatique et en audiovisuel, il n'y aurait ni accès Internet, ni service téléphonique, ni diffusion du discours du Trône ou des délibérations du Sénat. Sans les employés qui entretiennent les immeubles et veillent à ce que tout fonctionne, les sénateurs n'auraient nulle part pour se réunir et travailler. Les sénateurs dépendent des employés responsables des communications, de l'impression, du nettoyage, des transports, de l'expédition, des finances, des ressources humaines, des publications, de l'entretien et d'une multitude d'autres services qui leur permettent de se concentrer sur leurs fonctions de parlementaires. Tous ces employés forment ce qu'on appelle l'administration du Sénat.

Travaillant sous la direction du Comité sénatorial permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration et du greffier du Sénat, cette équipe aide également à la gestion des finances du Sénat. À titre d'institution publique moderne, le Sénat vise la transparence, la reddition de comptes et le contrôle de ses dépenses.

L'administration du Sénat

Le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration exerce une surveillance sur les fonctions administratives et les budgets du Sénat. Composé de 15 sénateurs, il a pour responsabilité d'approuver les politiques administratives et de superviser le travail de l'administration du Sénat. C'est aussi lui qui examine et alloue les budgets des comités du Sénat, répartit les fonds pour les activités liées au Sénat qui ne sont pas prévues dans les budgets des bureaux des sénateurs et en fait l'examen.



MEMBRES DU COMITÉ PERMANENT DE LA RÉGIE INTERNE, DES BUDGETS ET DE L'ADMINISTRATION DU SÉNAT AU 31 MARS 2011*

David Tkachuk, président

George J. Furey, vice-président

Larry W. Campbell

Claude Carignan

Gerald J. Comeau

Jane Cordy

Consiglio Di Nino

Percy E. Downe

Stephen Greene

Mobina S. B. Jaffer

Noël A. Kinsella

Elizabeth (Beth) Marshall

Jim Munson

Marie-P. Poulin (Charette)

Carolyn Stewart Olsen

* L'Annexe E présente la liste complète des sénateurs qui ont siégé à ce comité en 2010-2011.

LE GREFFIER DU SÉNAT

Le greffier du Sénat, aussi greffier des Parlements, fait office de greffier des séances du Sénat et il est le plus haut responsable du fonctionnement quotidien de l'administration du Sénat. De plus, il est responsable du fonctionnement quotidien de l'administration du Sénat. Il relève du Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration et est appuyé par une équipe de hauts fonctionnaires qui met en œuvre sa vision.

Greffier du Sénat et greffier des Parlements au 31 mars 2011

Gary W. O'Brien

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION DU SÉNAT AU 31 MARS 2011

Directrice, vérification interne; Directrice, planification stratégique

Jill Anne Joseph

Légiste et conseiller parlementaire; Agent général des valeurs et de l'éthique

Mark Audcent

Huissier du bâton noir

Kevin MacLeod

Directeur général, Services de la Cité parlementaire

Gilles Duguay

Directrice, Stratégie à long terme du Sénat en matière de locaux

Brigitte Desjardins

Directrice, Services des immeubles

Marysa Oueriemmi

Directeur, Service de sécurité

Pat McDonell

Greffière principale, Comités

Heather Lank

Greffier principal, Bureau de la procédure et des travaux de la Chambre

Charles Robert

Greffier principal, Communications

Blair Armitage

Directrice, Systèmes législatifs et télédiffusion

Diane Boucher

Directrice, Finances et approvisionnement

Nicole Proulx

Contrôleur

Bonnie Marga

Directrice, Ressources humaines

Linda Dodd

Directrice, Services d'information

Hélène Bouchard

Vision stratégique

Au cours du dernier exercice, l'administration du Sénat a continué d'améliorer ses services aux sénateurs et de rationaliser ses processus internes. En 2010-2011, ces efforts ont permis de réduire les dépenses de 3,5 % par rapport à l'année précédente. Le processus d'amélioration continu de l'administration du Sénat est fondé sur une vision stratégique claire, une solide surveillance du rendement et un cadre de travail fondé sur les résultats.

VISION ET MISSION

Offrir un soutien exemplaire aux sénateurs pour qu'ils puissent s'acquitter de leurs fonctions parlementaires

RÉSULTATS STRATÉGIQUES

Faire en sorte que le contexte soit le plus propice possible à une contribution efficace des sénateurs à la législation et aux politiques canadiennes dans l'intérêt de tous les Canadiens

RÉSULTATS INTERMÉDIAIRES

- A:** Conseils, produits et procédés appuyant la prise de décisions relatives aux lois et aux politiques
- B:** Gardien des traditions parlementaires
- C:** Des citoyens bien informés sur le Sénat et ses activités
- D:** Conseils, produits et procédés à l'appui des relations bilatérales et multilatérales
- E:** Saine gestion et utilisation optimale des ressources
- F:** Un effectif représentatif, bien formé et productif
- G:** Environnement sécuritaire et accessible

Progrès des priorités stratégiques en 2010-2011

Conformément au cadre stratégique, le greffier du Sénat établit des priorités pour obtenir des résultats concrets au sein de l'administration du Sénat. Au cours de l'exercice 2010-2011, les bureaux et directions de l'administration ont réussi à progresser dans l'atteinte des objectifs fixés pour les secteurs stratégiques prioritaires du greffier.

AMÉLIORER LES PROCESSUS ET LES MODES DE PRESTATION

Accroître la transparence de la gestion publique

- Les états financiers vérifiés du Sénat du Canada pour l'exercice 2009–2010 ont été présentés en novembre 2010. Il s'agissait des tout premiers états financiers vérifiés du Sénat, et le cabinet de vérificateurs indépendant KPMG a donné une opinion sans réserve.
- Des rapports financiers sur les dépenses des sénateurs et du greffier du Sénat, de même que sur les marchés de l'administration du Sénat dépassant les 10 000 \$, ont été rendus publics pour la première fois. On produira désormais ces rapports chaque trimestre.
- Les gestionnaires de l'administration du Sénat ont maintenant accès à des rapports mis à jour automatiquement, ce qui leur permet de consulter des données à jour sur les budgets et les ressources humaines à partir de leur ordinateur.
- On a offert une série d'ateliers sur la gestion du risque afin d'intégrer davantage la gestion du risque à la gestion des activités et des projets au Sénat.

- Le quatrième rapport annuel sur le rendement de l'administration du Sénat a été publié et distribué à tous les sénateurs.
- Des activités de formation sur la mesure du rendement ont été offertes aux gestionnaires supérieurs et intermédiaires ainsi qu'à d'autres employés de l'administration du Sénat.

Trouver des occasions de partenariat

- Un protocole d'entente a été conclu avec Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC). Aux termes de cette entente, TPSGC fournira une compensation au Sénat pour la coordination et la communication des besoins du Sénat en matière de locaux et d'entretien des immeubles, comme le prévoient la vision et le plan à long terme pour la Cité parlementaire.
- Le Sénat a collaboré avec le Collège Algonquin afin de mettre sur pied un programme coopératif à l'intention des étudiants du programme de gestion du matériel et des stocks offert par le collège.



- Le Sénat a examiné les nouvelles opérations des Services d'impression de la Chambre des communes afin de valider les opérations de son propre service d'impression et de définir les tendances dans ce domaine dans le cadre de son initiative sur la réduction des coûts de fonctionnement et des dépenses d'impression.

Renforcer la sécurité

- Les installations d'inspection de la Colline du Parlement situées à l'entrée des véhicules ont été modernisées afin d'agrandir le site d'inspection, et de le munir d'une glissière de sécurité et d'une troisième voie d'inspection pour améliorer l'efficacité des inspections des véhicules de construction pendant les travaux de rénovation de l'édifice de l'Ouest.
- Le Service de sécurité du Sénat a collaboré avec les Services de sécurité de la Chambre des communes (SSCC) et la GRC afin de planifier la modernisation de certains aspects intégrés de la sécurité sur la Colline du Parlement pour répondre aux besoins actuels et futurs.
- Des séances de sensibilisation ont été offertes aux sénateurs et aux employés sur la continuité du gouvernement constitutionnel et des travaux du Sénat en cas de catastrophe (conformément au Plan de continuité du gouvernement constitutionnel et au programme de gestion de la continuité des travaux du Sénat).
- On a discuté du concept d'opérations communes avec les SSCC en vue du déménagement des députés et des sénateurs à l'édifice Wellington en raison de la rénovation des édifices de l'Est et de l'Ouest sur la Colline du Parlement.

Tirer profit de la gestion de l'information et des technologies de l'information

- Le public a accès sur demande aux enregistrements audio et vidéo des délibérations des comités du Sénat sur le site web ParlVu.
- Le Système de classification fondé sur les fonctions et le calendrier de conservation et d'élimination des dossiers – deux nouvelles mesures en archivage des documents – ont été approuvés par le Comité de la régie interne, des budgets et de l'administration.
- Un système d'envoi électronique des bleus (versions non révisées des délibérations des comités et du Sénat) aux bureaux des sénateurs a été mis en place. Ce système économise le papier et est plus efficace que l'ancien système d'envoi par télécopieur.
- La première phase du remaniement du portail web du Sénat, soit la création du portail *sen.parl.gc.ca*, est terminée.
- La conception d'une architecture d'information et d'un modèle de métadonnées pour le système de gestion des documents et des dossiers électroniques est terminée.
- On a mis à l'essai un dépôt de plans de travail sur le web. Le projet pilote portait sur le logiciel Microsoft Sharepoint, qui permettait aux utilisateurs de partager des plans de travail annuels et de collaborer à leur conception.
- Un logiciel a été conçu et mis en place pour que les greffiers au Bureau puissent l'utiliser au cours des séances. Il remplace le plume qui se remplissait à la main pour noter le nom des intervenants sur chacun des points inscrits au *Feuilleton et Feuilleton des avis*, la durée de leur intervention ainsi que le résultat des votes.
- Des données et des schémas de processus ont été conçus pour le renouvellement des systèmes législatifs et afin de mettre sur pied un système permettant de recenser toute l'information législative du Sénat, d'établir des renvois et d'effectuer des recherches.
- Le Sénat s'est approché de son objectif de mettre en place le Système de gestion des documents et des dossiers électroniques en adoptant une directive sur les courriels et une convention de désignation des fichiers.
- On a terminé la définition des besoins fonctionnels et multimédias ainsi que l'aménagement et les dessins architecturaux de la nouvelle salle de comité de l'édifice Wellington.
- Le Sénat a contribué au renouvellement du site web du Parlement du Canada et au remaniement du portail LEGISinfo.

RENFORCER LA GESTION DES RESSOURCES

Mettre à jour les méthodes financières

- Les dépenses de l'administration du Sénat ont été examinées afin de déterminer les réductions de dépenses nécessaires pour compenser les augmentations de dépenses obligatoires (p. ex. les augmentations de salaire) sans pour autant augmenter les coûts de fonctionnement généraux.
- La réaffectation des ressources financières entre les bureaux ou les directions a été améliorée afin de permettre l'examen approfondi des demandes de réaffectation par le Sous-comité des ressources humaines et des finances du Comité de gestion de l'administration du Sénat.

Vérification interne

- Pratiquement tous les employés ont participé à des séances d'information sur la vérification. Ils ont pu en apprendre sur le fonctionnement d'une vérification de gestion et sur la façon dont ils peuvent être touchés par ce processus.

- *Le Rapport annuel sur les vérifications internes de 2009-2010*, a été achevé et déposé au Sénat.
- Au cours de la deuxième moitié de l'exercice financier, l'administration du Sénat a collaboré avec le Bureau du vérificateur général pour planifier et lancer la vérification de gestion.
- On a terminé la vérification interne de la vision et du plan à long terme du Sénat.

Renforcer la gestion environnementale

- Une évaluation des pratiques d'impression et de distribution de documents a été effectuée dans le but de réduire les répercussions sur l'environnement et les coûts d'impression.
- La quantité de documents officiels imprimés au Sénat a été réduite de près de 40 %, et les coûts d'un peu plus de 175 000 \$, par rapport à l'exercice précédent.

APPUYER LE PERSONNEL

Promouvoir les valeurs et l'éthique

- Un code d'éthique à l'intention des employés de l'administration du Sénat a été rédigé et présenté au Comité de gestion.
- Le sous-comité sur l'éthique du Comité de gestion a tenu trois réunions et l'agent général des valeurs et de l'éthique a fait des présentations sur l'éthique devant 11 groupes d'employés.
- Les valeurs et l'éthique de l'administration du Sénat ont été intégrées à tous les concours grâce à l'ajout de nouvelles compétences comportementales et de questions d'entrevues connexes.
- L'agent général des valeurs et de l'éthique a fait une présentation sur l'éthique dans les médias sociaux devant la Commonwealth Association of Legislative Counsel.

Programme de gestion de la relève

- Les compétences en leadership et le Manuel sur la gestion axée sur les compétences ont été élaborés et des séances d'information à ce sujet ont été données.
- Le Programme de gestion de la relève a été approuvé par le Comité de la régie interne, puis mis en œuvre.



États financiers résumés

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2011



KPMG s.r.l.
Comptables agréés
Bureau 2000
160, rue Elgin
Ottawa, (Ontario) K2P 2P8
Canada

Téléphone (613) 212-KPMG (5764)
Copieur (613) 212-2896
Internet www.kpmg.ca

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS SUR LES ÉTATS FINANCIERS RÉSUMÉS

Au président du Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration du Sénat du Canada

Les états financiers résumés ci-joints du Sénat du Canada, qui comprennent l'état de la situation financière résumé au 31 mars 2011 et l'état résumé des résultats et du déficit pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes correspondantes, sont tirés des états financiers audités du Sénat du Canada, préparés selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public au 31 mars 2011 pour l'exercice terminé à cette date.

Nous avons exprimé une opinion non modifiée sur ces états financiers dans notre rapport daté du 18 septembre 2011.

Les états financiers résumés ne contiennent pas toutes les informations requises selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public utilisés pour la préparation des états financiers audités du Sénat du Canada. La lecture des états financiers résumés ne saurait, par conséquent, se substituer à la lecture des états financiers audités du Sénat du Canada.

Responsabilité de la direction pour les états financiers résumés

La direction est responsable de la préparation d'un résumé des états financiers audités se fondant sur les critères décrits dans la note 1.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers résumés, sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre conformément à la Norme canadienne d'audit (NCA) 810, « Missions visant la délivrance d'un rapport sur les états financiers résumés ».

Opinion

À notre avis, les états financiers résumés tirés des états financiers audités du Sénat du Canada au 31 mars 2011 pour l'exercice terminé à cette date constituent un résumé fidèle de ces états financiers, selon les critères décrits dans la note 1.

KPMG s.r.l. / SENCRL.

Comptables agréés, experts comptables autorisés
Le 20 février 2012
Ottawa (Canada)

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE RÉSUMÉ

Au 31 mars 2011, avec chiffres comparatifs de 2010

(en dollars)	2011	2010
Actifs		
Actif financier :		
Dépôts en main en fin d'exercice	6 160 \$	7 327 \$
À percevoir sur le Trésor	3 048 347	4 051 274
Comptes débiteurs et avances	347 589	387 800
	3 402 096	4 446 401
Actif non financier :		
Immobilisations corporelles	5 123 359	5 679 869
Charges payées d'avance	73 888	–
	5 197 247	5 679 869
Total de l'actif	8 599 343 \$	10 126 270 \$
Passif et déficit		
Passif à court terme :		
Comptes créditeurs et charges à payer	3 227 674 \$	4 347 422 \$
Indemnités de vacances et congés compensatoires	1 644 855	2 037 614
Indemnités de départ	8 859 888	8 203 081
	13 732 417	14 588 117
Déficit du Sénat du Canada	(5 133 074)	(4 461 847)
Total du passif et du déficit	8 599 343 \$	10 126 270 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers résumés.

ÉTAT RÉSUMÉ DES RÉSULTATS ET DU DÉFICIT

Exercice terminé le 31 mars 2011, avec chiffres comparatifs de 2010

(en dollars)	Budget (non vérifié)	2011	2010
Charges :			
Charges assujetties aux autorisations des dépenses budgétaires :			
Salaires et avantages sociaux	66 716 304	\$ 67 816 972	\$ 66 697 994
Transports et communications	13 500 235	11 985 257	12 883 669
Services professionnels, accueil et repas	7 026 570	3 674 563	4 541 731
Machinerie et équipement	1 795 130	834 512	1 059 919
Entretien et réparation	1 660 802	1 266 501	1 387 191
Fournitures et approvisionnements	1 036 659	912 763	986 366
Informations et publications	523 700	724 720	792 371
Locations	64 700	221 881	215 436
Divers	–	(13 498)	17 876
Transferts à des organisations externes	547 000	373 411	414 431
	<u>92 871 100</u>	<u>\$ 87 797 082</u>	<u>88 996 984</u>
Autres charges :			
Services fournis gratuitement :			
Locaux		12 172 745	11 801 286
Cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires		4 782 714	4 797 435
Services d'indemnisation des accidents du travail		190 369	189 716
Amortissement des immobilisations		1 223 476	1 704 184
		<u>18 369 304</u>	<u>18 492 621</u>
Total des charges		106 166 386	107 489 605
Recettes :			
Remboursement de dépenses de l'exercice précédent		(107 272)	605 091
Produit de l'aliénation de biens publics		7 390	11 405
Recettes diverses		2 157	3 014
Total des recettes		(97 725)	619 510
Coût de fonctionnement net		106 264 111	106 870 095
Source du financement :			
Encaisse nette provenant du Trésor		89 449 983	90 262 907
Variation du montant à percevoir sur le Trésor		(1 002 927)	(619 562)
Services fournis gratuitement		17 145 828	16 788 437
Financement total fourni		105 592 884	106 431 782
Augmentation du déficit du Sénat du Canada		(671 227)	(438 313)
Déficit du Sénat du Canada en début d'exercice		(4 461 847)	(4 023 534)
Déficit du Sénat du Canada en fin d'exercice		<u>(5 133 074)</u>	<u>(4 461 847)</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers résumés.

Exercice terminé le 31 mars 2011

Le Sénat du Canada (le « Sénat ») est une institution autonome constituée en vertu de la *Loi constitutionnelle de 1867*, et son autorité pour s'occuper des questions financières et administratives découle de la *Loi sur le Parlement du Canada*. Il a quatre grandes fonctions : délibérer, légiférer, enquêter sur des dossiers d'intérêt national et représenter les intérêts des régions, des provinces et des minorités. Les sénateurs s'acquittent de ces fonctions soit individuellement depuis leurs bureaux soit collectivement dans le cadre des débats dans la chambre du Sénat et de ses comités. L'administration du Sénat assure les services de soutien dont les sénateurs ont besoin pour exercer leurs fonctions parlementaires.

1. États financiers résumés

Les états financiers résumés sont tirés des états financiers audités complets préparés selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public au 31 mars 2011 pour l'exercice terminé à cette date.

La préparation de ces états financiers résumés exige de la direction qu'elle détermine les renseignements qui doivent figurer dans les états financiers résumés pour faire en sorte qu'ils concordent, dans tous leurs aspects significatifs, avec les états financiers audités ou qu'ils constituent un résumé fidèle des états financiers audités.

Ces états financiers résumés ont été préparés par la direction d'après les critères suivants :

- (a) les renseignements contenus dans les états financiers résumés concordent avec les renseignements correspondants contenus dans les états financiers audités complets;
- (b) dans tous leurs aspects significatifs, les états financiers résumés contiennent les renseignements qu'il est nécessaire de communiquer pour éviter de fausser ou dissimuler des points communiqués dans les états financiers audités complets correspondants, y compris les notes afférentes.

La direction a déterminé que l'état des flux de trésorerie ne fournit pas de renseignements supplémentaires utiles et, par conséquent, ne l'a pas inclus dans les états financiers résumés.

On peut obtenir les états financiers audités complets du Sénat du Canada sur le site web du Sénat du Canada : www.sen.parl.gc.ca



Pour plus d'information sur le Sénat, pour communiquer avec un sénateur ou pour obtenir des rapports annuels antérieurs, des brochures sur le Sénat ou d'autres publications utiles :

Sans frais 1-800-267-7362

Région de la capitale nationale 613-992-3333

ATS 613-995-2266

Télécopieur 613-995-4998

Courriel sencom@sen.parl.gc.ca

Twitter [@SenatCA](https://twitter.com/SenatCA)

En contact avec les Canadiens

La participation politique est essentielle à la vitalité de la démocratie. Suivez les débats en visitant www.sen.parl.gc.ca pour vous faire une idée générale ou précise des travaux du Sénat. Le site offre notamment :

- La diffusion web en temps réel des travaux du Sénat et des comités sénatoriaux;
- Des renseignements sur tous les comités sénatoriaux, leurs membres et les travaux en cours, des transcriptions des audiences et des hashtags de Twitter;
- Une courte présentation vidéo du rôle du Sénat au Parlement et du travail des sénateurs;
- Des fiches d'information et d'autres publications sur l'histoire du Sénat, sa valeur patrimoniale et le rôle qu'il joue dans notre démocratie.

Le Sénat est aussi actif sur Twitter. Vous pouvez suivre son compte et recevoir des nouvelles (@SenatCA ou #senca).

Annexe A Membres du Sénat en 2010-2011

MODIFICATIONS À LA COMPOSITION DU SÉNAT

Nominations

- David Braley (C — Ontario)
20 mai 2010
- Salma Ataullahjan (C — Toronto, Ontario)
9 juillet 2010
- Don Meredith (C — Ontario)
20 décembre 2010
- Larry W. Smith (C — Saurel, Québec)
20 décembre 2010

Démissions

- P. Michael Pitfield, C.P. (Ind — Ottawa-Vanier, Ontario)
1^{er} juin 2010
- Raymond Lavigne (Lib — Montarville, Québec)
21 mars 2011
- Larry W. Smith (C — Saurel, Québec)
25 mars 2011
- Fabian Manning (C — Terre-Neuve-et Labrador)
28 mars 2011

Retraites

- Wilbert Joseph Keon (C — Ottawa, Ontario)
17 mai 2010
- Peter A. Stollery (Lib — Bloor and Yonge, Ontario)
29 novembre 2010
- Jean Lapointe (Lib — Saurel, Québec)
6 décembre 2010

NOMBRE DE SÉNATEURS PAR PROVINCE/TERRITOIRE AU 31 MARS 2011

	En poste	Sièges vacants
Alberta	6	0
Colombie-Britannique	6	0
Île-du-Prince-Édouard	4	0
Manitoba	6	0
Nouveau-Brunswick	10	0
Nouvelle-Écosse	10	0
Nunavut	1	0
Ontario	24	0
Québec	22	2
Saskatchewan	6	0
Terre-Neuve-et Labrador	5	1
Territoires du Nord-Ouest	1	0
Yukon	1	0
Total	102	3

ALLÈGEANCE POLITIQUE DES SÉNATEURS AU 31 MARS 2011

*indique le parti au pouvoir

Parti conservateur du Canada*	52
Parti libéral du Canada	46
Indépendants	2
Progressistes-conservateurs	2
Sièges vacants	3
Total	105

Annexe B Titulaires de postes clés au Sénat en 2010-2011



Président du Sénat
Noël A. Kinsella



Whip du gouvernement
Consiglio Di Nino



Président intérimaire
Donald H. Oliver



Leader de l'opposition au Sénat
James S. Cowan



Leader du gouvernement au Sénat
Marjory LeBreton, C.P.



Leader adjointe de l'opposition au Sénat
Claudette Tardif



Leader adjoint du gouvernement au Sénat
Gerald J. Comeau



Whip de l'opposition
Jim Munson

Annexe C Projets de loi étudiés par le Sénat en 2010-2011

Projets de loi du gouvernement

- S-2** Loi protégeant les victimes des délinquants sexuels*
- S-3** Loi de 2010 pour la mise en œuvre de conventions fiscales*
- S-4** Loi sur les foyers familiaux situés dans les réserves et les droits ou intérêts matrimoniaux
- S-5** Loi assurant aux Canadiens la sécurité des véhicules importés du Mexique*
- S-6** Loi modifiant le Code criminel et une autre loi*
- S-7** Loi sur la justice pour les victimes d'actes de terrorisme
- S-8** Loi sur la sélection des sénateurs
- S-9** Loi visant à contrer le vol d'automobiles et le crime contre les biens*
- S-10** Loi sur les peines sanctionnant le crime organisé en matière de drogue
- S-11** Loi sur la salubrité de l'eau potable des Premières Nations
- S-12** Loi d'harmonisation n° 3 du droit fédéral avec le droit civil
- S-13** Loi visant à assurer la sécurité des Canadiens (protection des frontières)
- C-2** Loi de mise en œuvre de l'Accord de libre-échange Canada-Colombie*
- C-3** Loi sur l'équité entre les sexes relativement à l'inscription au registre des Indiens*
- C-9** Loi sur l'emploi et la croissance économique*
- C-11** Loi sur des mesures de réforme équitables concernant les réfugiés*
- C-13** Loi sur l'équité pour les familles militaires (assurance-emploi)*
- C-14** Loi sur l'équité à la pompe*
- C-21** Loi sur la défense des victimes de crimes en col blanc*
- C-22** Loi concernant la déclaration obligatoire de la pornographie juvénile sur Internet par les personnes qui fournissent des services Internet*
- C-23A** Loi limitant l'admissibilité à la réhabilitation pour des crimes graves*
- C-24** Loi sur la certitude des titres fonciers des premières nations*
- C-28** Loi visant à promouvoir l'efficacité et la capacité d'adaptation de l'économie canadienne par la réglementation de certaines pratiques qui découragent l'exercice des activités commerciales par voie électronique et modifiant la Loi sur le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, la Loi sur la concurrence, la Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques et la Loi sur les télécommunications*
- C-30** Loi donnant suite à la décision de la Cour suprême du Canada dans l'affaire R. c. Shoker*
- C-31** Loi supprimant le droit des prisonniers à certaines prestations*
- C-34** Loi constituant un nouveau musée canadien de l'immigration au Quai 21*
- C-35** Loi modifiant la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*
- C-36** Loi canadienne sur la sécurité des produits de consommation*
- C-40** Loi célébrant les aînés du Canada*
- C-42** Loi sur le renforcement de la sûreté aérienne*
- C-44** Loi de crédits n° 2 pour 2010-2011*
- C-45** Loi de crédits n° 3 pour 2010-2011*

- C-47** Loi de soutien de la reprise économique au Canada*
- C-48** Loi protégeant les Canadiens en mettant fin aux peines à rabais en cas de meurtres multiples*
- C-54** Loi sur la protection des enfants contre les prédateurs sexuels
- C-55** Loi améliorant la Nouvelle Charte des anciens combattants*
- C-58** Loi de crédits n° 4 pour 2010-2011*
- C-59** Loi sur l'abolition de la libération anticipée des criminels*
- C-61** Loi sur le blocage des biens de dirigeants étrangers corrompus*

Projets de loi émanant des sénateurs

- S-201** Loi modifiant la Loi sur le Bureau du surintendant des institutions financières (cartes de crédit et de débit) **Sén. Ringuette**
- S-202** Loi modifiant la Loi canadienne sur les paiements (systèmes de paiement par carte de débit) **Sén. Ringuette**
- S-203** Loi sur la Journée nationale de la philanthropie **Sén. Mercer**
- S-204** Loi modifiant le Code criminel (protection des enfants) **Sén. Hervieux-Payette**
- S-205** Loi prévoyant des moyens pour rationaliser la gestion interne des entreprises commerciales canadiennes durant la période d'urgence nationale résultant de la crise financière mondiale qui porte atteinte à la stabilité économique du Canada **Sén. Hervieux-Payette**
- S-206** Loi sur la parité de genre dans les conseils d'administration **Sén. Hervieux-Payette**
- S-208** Loi modifiant la Loi sur les conflits d'intérêts (cadeaux) **Sén. Day**
- S-209** Loi sur la Journée nationale du service **Sén. Wallin**
- S-210** Loi modifiant la Loi fédérale sur le développement durable et la Loi sur le vérificateur général (participation du Parlement)* **Sén. Banks**
- S-211** Loi sur la Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme **Sén. Munson**
- S-212** Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise (allègements fiscaux pour les habitants du Nunavik) **Sén. Watt**
- S-213** Loi modifiant la Loi du traité des eaux limitrophes internationales (captage massif d'eau) **Sén. Murray**
- S-214** Loi modifiant la Loi sur la faillite et l'insolvabilité et d'autres lois (passif non capitalisé des régimes de pension) **Sén. Ringuette**
- S-215** Loi modifiant le Code criminel (attentats suicides à la bombe)* **Sén. Frum**
- S-216** Loi sur la protection des prestataires de régimes d'invalidité de longue durée **Sén. Eggleton**
- S-217** Loi sur le Registre des instruments médicaux **Sén. Harb**
- S-218** Loi sur la Journée de l'amitié entre le Canada et la Russie **Sén. Stollery**
- S-219** Loi modifiant la Loi sur la Société canadienne des postes (service postal en milieu rural et ombudsman de Postes Canada) **Sén. Peterson**
- S-220** Loi modifiant la Loi sur les langues officielles (communications avec le public et prestation des services) **Sén. Chaput**
- S-221** Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu (crédit d'impôt pour compensation de carbone) **Sén. Mitchell**
- S-222** Loi instituant le Jour du tartan **Sén. Wallace**

* A reçu la sanction royale au cours de l'exercice 2010-2011

- S-223** Loi modifiant le Régime de pensions du Canada (versement rétroactif d'une pension de retraite ou de survivant) **Sén. Callbeck**
- S-224** Loi portant création d'un service national bénévole d'intervention en cas d'urgence **Sén. Harb**
- S-225** Loi concernant la réorganisation et la privatisation de la société Énergie atomique du Canada Limitée **Sén. Hervieux-Payette**
- S-226** Loi sur le tartan de la feuille d'érable **Sén. Hubley**
- S-227** Loi modifiant la Loi électorale du Canada (dépenses électorales) **Sén. Dawson**
- S-228** Loi concernant la Journée Giovanni Caboto **Sén. Di Nino**
- S-229** Loi modifiant la Loi sur la gestion des finances publiques (emprunts de fonds) **Sén. Murray**
- S-1001** Loi concernant l'Université Queen's à Kingston **Sén. Murray**
- Projets de loi émanant des députés**
- C-232** Loi modifiant la Loi sur la Cour suprême (compréhension des langues officielles)
- C-268** Loi modifiant le Code criminel (peine minimale pour les infractions de traite de personnes âgées de moins de dix-huit ans)*
- C-288** Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu (crédit d'impôt pour les nouveaux diplômés travaillant dans les régions désignées)
- C-302** Loi de reconnaissance et d'indemnisation des Canadiens d'origine italienne
- C-311** Loi sur la responsabilité en matière de changements climatiques
- C-389** Loi modifiant la Loi canadienne sur les droits de la personne et le Code criminel (identité et expression sexuelles)
- C-393** Loi modifiant la Loi sur les brevets (drogues utilisées à des fins humanitaires internationales) et une autre loi en conséquence
- C-442** Loi sur le Monument national de l'Holocauste*
- C-464** Loi modifiant le Code criminel (motifs justifiant la détention sous garde)*
- C-465** Loi sur la Journée du patrimoine national en matière de chasse, de piégeage et de pêche
- C-470** Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu (divulgaration de la rémunération — organismes de bienfaisance enregistrés)
- C-473** Loi sur la protection des insignes d'ordres, de décorations et de médailles militaires
- C-475** Loi modifiant la Loi réglementant certaines drogues et autres substances (méthamphétamine et ecstasy)*
- C-509** Loi modifiant la Loi sur la Société canadienne des postes (documents de bibliothèque)

Annexe D Rapports sur les études spéciales produits par des comités sénatoriaux en 2010-2011

Le contrôle des eaux de l'Arctique canadien : rôle de la Garde côtière canadienne

Comité des pêches et des océans
Avril 2010

Élections chez les Premières nations : une question de choix fondamental

Comité des peuples autochtones
Mai 2010

Conférence GLOBE 2010 : au-delà de la science

Comité de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles
Mai 2010

La gestion des pêches et des océans dans l'ouest de l'Arctique canadien

Comité des pêches et des océans
Mai 2010

Attention Canada! En route vers notre avenir énergétique

Comité de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles
Juin 2010

L'épargne-retraite : la clé d'une retraite confortable

Comité des banques et du commerce
Juin 2010 – rapport provisoire

Le Canada et le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies : tracer une nouvelle voie

Comité des droits de la personne
Juin 2010

La mise en œuvre de la partie VII de la *Loi sur les langues officielles* : on peut faire encore mieux

Comité des langues officielles
Juin 2010

Plan pour un Canada numérique

Comité des transports et des communications
Juin 2010

Refléter le nouveau visage du Canada : l'équité en emploi dans la fonction publique

Comité des droits de la personne
Juin 2010

La mission canadienne en Afghanistan : et maintenant?

Comité de la sécurité nationale et de la défense
Juin 2010

Les faits ne justifient pas l'interdiction des opérations actuelles de forage en mer : étude sénatoriale au lendemain de l'incident de la plate-forme Deepwater Horizon de BP

Comité de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles
Août 2010

L'épargne-retraite : la clé d'une retraite confortable

Comité des banques et du commerce
Octobre 2010 – rapport final

Un plan d'action canadien pour une nouvelle économie mondiale

Comité des affaires étrangères et du commerce international
Octobre 2010

Les femmes, la paix et la sécurité : le Canada agit pour renforcer la participation des femmes

Comité des droits de la personne
Novembre 2010

La réponse du Canada à la pandémie de grippe H1N1 de 2009

Comité des affaires sociales, des sciences et de la technologie
Décembre 2010

Les coûts et les avantages de la pièce de un cent canadien pour les contribuables et l'économie canadienne

Comité des finances nationales
Décembre 2010

Le chemin à parcourir : rapport sur les progrès accomplis depuis les excuses présentées par le gouvernement du Canada aux anciens élèves des pensionnats autochtones

Comité des peuples autochtones
Décembre 2010

Pleins feux sur les phares gardés de la Colombie-Britannique et de Terre-Neuve-et-Labrador : un rapport du comité

Comité des pêches et des océans
Décembre 2010

Saisir les occasions pour les Canadiens : la croissance de l'Inde et la prospérité future du Canada

Comité des affaires étrangères et du commerce international
Décembre 2010

L'examen décennal de la Banque de développement du Canada

Comité des banques et du commerce
Décembre 2010

La formation en Afghanistan : inclure les femmes

Comité des droits de la personne
Décembre 2010

Rapport sur la mise en œuvre de la *Loi sur la protection des phares patrimoniaux*

Comité des pêches et des océans
Mars 2011

Liberté, sécurité et la menace complexe du terrorisme : des défis pour l'avenir

Comité spécial sur l'antiterrorisme
Mars 2011

Souveraineté et sécurité dans l'Arctique canadien

Comité de la sécurité nationale et de la défense
Mars 2011

L'épanouissement des communautés anglophones du Québec : du mythe à la réalité

Comité des langues officielles
Mars 2011

AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL

Présidente : A. Raynell Andreychuk

Vice-président : Peter A. Stollery (jusqu'en novembre 2010)

Vice-président : Percy E. Downe (depuis novembre 2010)

Membres du comité :

Les honorables sénateurs Andreychuk, *Cowan (ou Tardif), De Bané, C.P., Di Nino, Downe, Finley, Fortin-Duplessis, *LeBreton, C.P. (ou Comeau), Mahovlich, Nolin, Segal, David P. Smith, C.P., Stollery et Wallin

Autres sénateurs ayant aussi participé aux travaux de ce comité :

Les honorables sénateurs Ataullahjan, Banks, Brazeau, Dawson, Dickson, Frum, Housakos, Jaffer, Johnson, Kochhar, Marshall, Meighen, Meredith, Moore, Munson, Neufeld, Patterson, Peterson, Plett, Poirier, Raine, Rivard, Robichaud, C.P., Stewart Olsen, Stratton et Zimmer

AFFAIRES JURIDIQUES ET CONSTITUTIONNELLES

Présidente : Joan Fraser

Vice-président : John D. Wallace

Membres du comité :

Les honorables sénateurs Angus, Baker, C.P., Boisvenu, Carignan, Carstairs, C.P., *Cowan (ou Tardif), Fraser, Joyal, C.P., Lang, *LeBreton, C.P. (ou Comeau), Rivest, Runciman, Wallace et Watt

Autres sénateurs ayant aussi participé aux travaux de ce comité :

Les honorables sénateurs Banks, Campbell, Chaput, Dallaire, Dawson, De Bané, C.P., Frum, Greene, Hervieux-Payette, C.P., Housakos, Hubley, MacDonald, Mahovlich, Marshall, Meredith, Munson, Neufeld, Nolin, Ogilvie, Patterson, Peterson, Plett, Poulin, Raine, Rivard, Larry Smith, Stewart Olsen et Stratton

AFFAIRES SOCIALES, SCIENCES ET TECHNOLOGIE

Président : Art Eggleton, C.P.

Vice-président : Kelvin Kenneth Ogilvie

Membres du comité :

Les honorables sénateurs Callbeck, Champagne, C.P., Cordy, *Cowan (ou Tardif), Demers, Dyck, Eaton, Eggleton, C.P., Keon, *LeBreton, C.P. (ou Comeau), Martin, Merchant, Ogilvie et Seidman

Autres sénateurs ayant aussi participé aux travaux de ce comité :

Les honorables sénateurs Banks, Braley, Brazeau, Cowan, Dawson, Day, Dickson, Di Nino, Fairbairn, C.P., Fox, C.P., Greene, Housakos, Hubley, Jaffer, Kochhar, Lang, Mahovlich, Marshall, Mercer, Meredith, Munson, Nancy Ruth, Patterson, Peterson, Plett, Poirier, Raine, Rivard, Runciman, Stewart Olsen et Wallace

AGRICULTURE ET FORÊTS

Président : Percy Mockler

Vice-président : Fernand Robichaud, C.P.

Membres du comité :

Les honorables sénateurs *Cowan (ou Tardif), Duffy, Eaton, Fairbairn, C.P., *LeBreton, C.P. (ou Comeau), Lovelace Nicholas, Mahovlich, Mercer, Mockler, Ogilvie, Plett, Rivard, Robichaud, C.P., et Segal

Autres sénateurs ayant aussi participé aux travaux de ce comité :

Les honorables sénateurs Ataullahjan, Braley, Callbeck, Carignan, Chaput, Demers, Finley, Housakos, Hubley, Kochhar, MacDonald, Marshall, Martin, Meighen, Merchant, Nolin, Raine, Runciman, Wallace et Wallin

* Nommé par le Comité sénatorial permanent de sélection, sauf s'il est indiqué que les présidents et les vice-présidents ont été élus par le comité.

* Indique les membres ex officio

ANTITERRORISME (SPÉCIAL)

Président : Hugh Segal

Vice-président: Serge Joyal, C.P.

Membres du comité :

Les honorables sénateurs *Cowan (ou Tardif), Furey, Jaffer, Joyal, C.P., *LeBreton, C.P. (ou Comeau), Marshall, Nolin, Segal, David P. Smith, C.P., Tkachuk et Wallin

Autres sénateurs ayant aussi participé aux travaux de ce comité :

Les honorables sénateurs Baker, C.P., Dallaire, Duffy, Greene, Manning, Mitchell, Patterson et Plett

BANQUES ET COMMERCE

Président : Michael A. Meighen

Vice-présidente : Céline Hervieux-Payette, C.P.

Membres du comité :

Les honorables sénateurs *Cowan (ou Tardif), Gerstein, Greene, Harb, Hervieux-Payette, C.P., Kochhar, *LeBreton, C.P. (ou Comeau), Massicotte, Meighen, Moore, Oliver, Ringuette, Rivard et St. Germain, C.P.

Autres sénateurs ayant aussi participé aux travaux de ce comité :

Les honorables sénateurs Ataulhjan, Brown, Campbell, Cochrane, Dickson, Di Nino, Duffy, Eggleton, C.P., Frum, Housakos, Hubley, Manning, Marshall, Merchant, Mockler, Nancy Ruth, Neufeld, Nolin, Ogilvie, Patterson, Peterson, Plett, Poirier, Poy, Seidman, Larry Smith et Tkachuk

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT (MIXTE)

Membres originaux nommés par une motion du Sénat

Coprésident : Percy E. Downe

Membres du comité :

Les honorables sénateurs Downe, Greene, Lapointe, MacDonald et Stratton

Autres sénateurs ayant aussi participé aux travaux de ce comité :

Les honorables sénateurs Banks, Housakos, Johnson, Kochhar, Mercer, Meredith, Seidman et Tkachuk

CONFLITS D'INTÉRÊTS DES SÉNATEURS

Membres nommés par une motion du Sénat

Président : Terry Stratton

Vice-président : Serge Joyal, C.P.

Membres du comité :

Les honorables sénateurs Andreychuk, Angus, Cordy, Joyal, C.P., et Stratton

DROITS DE LA PERSONNE

Présidente : Janis G. Johnson (jusqu'en septembre 2010)

Présidente : Nancy Ruth (depuis septembre 2010)

Vice-présidente : Mobina S. B. Jaffer

Membres du comité :

Les honorables sénateurs Andreychuk, Baker, C.P., Brazeau, *Cowan (ou Tardif), Dallaire, Jaffer, Johnson, Kochhar, *LeBreton, C.P. (ou Comeau), Mitchell et Nancy Ruth

Autres sénateurs ayant aussi participé aux travaux de ce comité :

Les honorables sénateurs Ataullahjan, Boisvenu, Di Nino, Dyck, Fairbairn, C.P., Finley, Hubley, Lovelace Nicholas, Marshall, Martin, Mercer, Munson, Oliver, Plett, Stratton et Zimmer

ÉNERGIE, ENVIRONNEMENT ET RESSOURCES NATURELLES

Président : W. David Angus

Vice-président : Grant Mitchell

Membres du comité :

Les honorables sénateurs Angus, Banks, Brown, *Cowan (ou Tardif), Frum, Housakos, Lang, *LeBreton, C.P. (ou Comeau), McCoy, Merchant, Mitchell, Neufeld, Peterson et Seidman

Autres sénateurs ayant aussi participé aux travaux de ce comité :

Les honorables sénateurs Baker, C.P., Campbell, Dickson, Eggleton, C.P., Fraser, Greene, Johnson, Martin, Moore, Nolin, Ogilvie, Patterson, Poulin, Raine, Rivard, Runciman, St. Germain, C.P., et Zimmer

EXAMEN DE LA RÉGLEMENTATION (MIXTE)

Membres originaux nommés par une motion du Sénat

Coprésidente : Yonah Martin

Membres du comité :

Les honorables sénateurs Boisvenu, Dickson, Harb, Hervieux-Payette, C.P., Martin, Moore, Poirier et Wallace

Autres sénateurs ayant aussi participé aux travaux de ce comité :

Les honorables sénateurs Braley, Housakos, Johnson, Meighen et Stratton

FINANCES NATIONALES

Président : Joseph A. Day

Vice-président : Irving Gerstein

Membres du comité :

Les honorables sénateurs Callbeck, *Cowan (ou Tardif), Day, Dickson, Eggleton, C.P., Finley, Gerstein, *LeBreton, C.P. (ou Comeau), Marshall, Murray, C.P., Neufeld, Poulin (Charette), Ringuette et Runciman

Autres sénateurs ayant aussi participé aux travaux de ce comité :

Les honorables sénateurs Andreychuk, Angus, Ataullahjan, Baker, C.P., Banks, Boisvenu, Braley, Carignan, Chaput, Cordy, Dawson, Downe, Duffy, Eaton, Frum, Greene, Hubley, Lang, Losier-Cool, MacDonald, Manning, Martin, Massicotte, Meighen, Meredith, Mitchell, Mockler, Moore, Nolin, Oliver, Peterson, Plett, Raine, Rompkey, C.P., Seidman, Stratton, Tkachuk et Wallace

* Indique les membres ex officio

LANGUES OFFICIELLES

Présidente : Maria Chaput

Vice-présidente : Andrée Champagne, C.P.

Membres du comité :

Les honorables sénateurs Boisvenu, Champagne, C.P., Chaput, *Cowan (ou Tardif), De Bané, C.P., Fortin-Duplessis, *LeBreton, C.P. (ou Comeau), Losier-Cool, Mockler, Seidman et Tardif

Autres sénateurs ayant aussi participé aux travaux de ce comité :

Les honorables sénateurs Brazeau, Dawson, Fraser, Greene, Munson, Poulin, Rivard, Robichaud, C.P., Runciman, Larry Smith et Wallace

PÊCHES ET OCÉANS

Président : William Rompkey, C.P.

Vice-président : Dennis Glen Patterson

Membres du comité :

Les honorables sénateurs Cochrane, *Cowan (ou Tardif), Dallaire, Hubley, *LeBreton, C.P. (ou Comeau), MacDonald, Manning, Nancy Ruth, Patterson, Poirier, Poy, Raine, Rompkey, C.P., et Watt

Autres sénateurs ayant aussi participé aux travaux de ce comité :

Les honorables sénateurs Andreychuk, Ataulhjan, Downe, Johnson, Losier-Cool, Marshall, Martin, Meredith, Runciman et Stewart Olsen

PEUPLES AUTOCHTONES

Président : Gerry St. Germain, C.P.

Vice-présidente : Lillian Eva Dyck

Membres du comité :

Les honorables sénateurs Brazeau, Campbell, *Cowan (ou Tardif), Demers, Dyck, Hubley, *LeBreton, C.P. (ou Comeau), Lovelace Nicholas, Patterson, Poirier, Raine, Sibbeston, Stewart Olsen et St. Germain, C.P.

Autres sénateurs ayant aussi participé aux travaux de ce comité :

Les honorables sénateurs Ataulhjan, Banks, Chaput, Cordy, Dallaire, Eaton, Fairbairn, C.P., Greene, Kochhar, Lang, Marshall, Mockler, Moore, Munson, Nancy Ruth, Neufeld, Ogilvie, Pépin, Peterson et Seidman

RÉGIE INTERNE, BUDGETS ET ADMINISTRATION

Président : David Tkachuk

Vice-président : George J. Furey

Membres du comité :

Les honorables sénateurs Campbell, Carignan, Comeau, Cordy, *Cowan (ou Tardif), Di Nino, Downe, Fox, C.P., Furey, Greene, Jaffer, Kinsella, *LeBreton, C.P. (ou Comeau), Marshall, Munson, Stewart Olsen et Tkachuk

Autres sénateurs ayant aussi participé aux travaux de ce comité :

Les honorables sénateurs Dawson, Day, De Bané, C.P., Finley, Fraser, Hervieux-Payette, C.P., Kochhar, MacDonald, Martin, Meighen, Mercer, Mitchell, Neufeld, Nolin, Peterson, Poulin, Raine, Stratton, Tardif et Wallace

RÈGLEMENT, DE LA PROCÉDURE ET DES DROITS DU PARLEMENT

Président : David P. Smith, C.P.

Vice-président : Terry Stratton

Membres du comité :

Les honorables sénateurs Brown, Carignan, Carstairs, C.P., Cools, *Cowan (ou Tardif), Duffy, Fraser, Furey, Joyal, C.P., Keon, *LeBreton, C.P. (ou Comeau), McCoy, Ogilvie, Oliver, David P. Smith, C.P., Stratton et Wallace

Autres sénateurs ayant aussi participé aux travaux de ce comité :

Les honorables sénateurs Boisvenu, Braley, De Bané, C.P., Greene, Lang, Mahovlich, Mockler, Munson, Peterson, Seidman et Tkachuk

SÉCURITÉ NATIONALE ET DE LA DÉFENSE

Présidente : Pamela Wallin

Vice-président : Roméo Dallaire

Membres du comité :

Les honorables sénateurs Banks, *Cowan (ou Tardif), Day, Lang, *LeBreton, C.P. (ou Comeau), Manning, Meighen, Nolin, Pépin, Wallin et Zimmer

Autres sénateurs ayant aussi participé aux travaux de ce comité :

Les honorables sénateurs Boisvenu, Cordy, Dickson, Downe, Duffy, Greene, Harb, Hubley, Johnson, Marshall, Mercer, Mitchell, Munson, Neufeld, Patterson, Peterson, Plett, Robichaud, C.P., Rompkey, C.P., Segal, St. Germain, C.P., et Tkachuk

SÉLECTION

Membres nommés par une motion du Sénat

Président : Consiglio Di Nino

Vice-président : Jim Munson

Membres du comité :

Les honorables sénateurs *Cowan (ou Tardif), Di Nino, Fortin-Duplessis, Fraser, Greene, Hervieux-Payette, C.P., *LeBreton, C.P. (ou Comeau), Martin, Munson, Robichaud, C.P., et Stewart Olsen

SOUS-COMITÉ DES ANCIENS COMBATTANTS

Composition du sous-comité donnée au moment de sa création

Président : Tommy Banks (jusqu'au 4 octobre 2010)

Président : Roméo Dallaire (depuis le 4 octobre 2010)

Vice-président : Fabian Manning

Membres du sous-comité :

Les honorables sénateurs Banks, Dallaire, Manning, Meighen et Wallin

Autres sénateurs ayant aussi participé aux travaux de ce sous-comité :

Les honorables sénateurs Day, Dickson, Downe, Johnson, Lang, Marshall, Neufeld, Nolin, Patterson, Peterson, Pépin, Plett, Rompkey, C.P., et St. Germain, C.P.

* Indique les membres ex officio

TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

Président : Dennis Dawson

Vice-président : Leo Housakos

Membres du comité :

Les honorables sénateurs Cochrane, *Cowan (ou Tardif), Dawson, Fox, C.P., Frum, Housakos, Johnson, *LeBreton, C.P. (ou Comeau), MacDonald, Martin, Mercer, Merchant, Plett et Zimmer

Autres sénateurs ayant aussi participé aux travaux de ce comité :

Les honorables sénateurs Banks, Boisvenu, Carignan, Carstairs, C.P., Comeau, Kochhar, Marshall, Meighen, Meredith, Mockler, Moore, Nancy Ruth, Ogilvie, Oliver, Raine, Seidman, Stratton et Wallin

